

Leçon 1 : LE SYSTEME - MONDE : DES ESPACES INTERDEPENDANTS

Introduction

Il existe dans le monde des **inégalités** de grande ampleur qui se lisent à différentes échelles. Ces **disparités** permettent de distinguer des inégalités entre les **pays du Nord industrialisés** ou **pays développés** et les **pays du Sud** ou **pays en développement**. Cependant, aucun pays ne vit replié sur lui-même du fait de la généralisation et de l'extension des **flux** de toutes sortes et de l'interdépendance des économies. Cependant, cette **mondialisation** est source de danger car elle s'est accompagnée de déséquilibres qui perturbent profondément l'économie mondiale.

I. Un monde polycentrique

1. Un centre dominant

Ce monde est constitué par les pays développés ou pays du Nord qui concentrent les **pouvoirs de décisions et de commandements économiques et financiers**. Ils ne représentent que **20 %** de l'Humanité mais produisent **80 %** des richesses mondiales, détiennent **90 %** des firmes transnationales et occupent les premiers rangs dans l'indicateur de développement humain (IDH). Ce centre est dominé par la **Triade**, c'est-à-dire les **trois pôles majeurs** de l'économie mondiale (Etats-Unis, Japon et Union européenne).

2. Des périphéries multiples

Les périphéries se caractérisent par leur important poids démographique (**80 %** de l'humanité), leur niveau de développement nettement plus faible, la faiblesse de leur autonomie de décision et de leur production (moins de **20 %** de la production mondiale), la fourniture de main-d'œuvre et de matières premières au centre. On y trouve :

- des **périphéries intégrées** subdivisées en *périphéries associées* comme les NPI d'Asie, le Mexique, le littoral de la Chine, le Sud de l'Australie et en *périphéries exploitées* comme les pays pétroliers, les pays de l'Asie du Sud-Est ;
- des **périphéries marginalisées**, peu intégrées au marché mondial (les PMA, l'Amérique centrale, l'Asie centrale, etc.). Les disparités sont très frappantes dans le Sud.

II. Des espaces interdépendants

1. Un monde de plus en plus ouvert aux échanges

a) Les facteurs de l'internationalisation des échanges

La **mondialisation** ou **globalisation** est le mouvement d'internationalisation des économies induit par le développement des échanges transfrontaliers. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, on observe une croissance forte et régulière des échanges de produits, de capitaux, de services, de main-d'œuvre et d'informations à l'échelle planétaire. Cette augmentation s'explique par la croissance de la population, l'amélioration du niveau de vie, les progrès technologiques, les politiques libérales négociées dans le cadre des organisations internationales (CNUCED, OMC, accords UE/ACP) et surtout le rôle déterminant des firmes multinationales dans le processus de globalisation. Tous ces facteurs ont fait franchir une nouvelle étape à l'interdépendance.

b) Diversité et explosion des échanges internationaux

* **Les flux de population :** Ces flux concernent surtout les **migrations** de population et le **tourisme**. Les migrations sont multiples et variées. Cependant, ces flux migratoires vont surtout dans une **direction Nord-Sud**. Les pays du Sud sont les principales zones de départ (réservoirs de main-d'œuvre) et les pays du Nord sont les principales zones d'accueil (pôles récepteurs). Ces migrations ont des incidences souvent positives pour les zones de départ (transferts d'argent, réduction du chômage, élévation du niveau de vie de la population, investissements) et dans les pays d'accueil (ralentissement du vieillissement de la population, accroissement de la population totale, etc.). Le tourisme international participe pleinement aux mécanismes qui régissent l'économie mondiale. Le tourisme apporte un supplément de devises non négligeable que seules les ressources tirées du pétrole dépassent et représente une part importante du PIB des territoires d'accueil.

* **La mondialisation des échanges commerciaux :** Le rythme de croissance du commerce mondial dépasse celui de la production. **La valeur des échanges commerciaux a été multipliée par sept en quarante ans.** Le commerce maritime représente les $\frac{3}{4}$ des exportations d'où le rôle économique important des régions portuaires (Singapour, Amsterdam, Rotterdam, Anvers, Osaka-Kobe, Philadelphie, Baltimore, Hongkong, New York, etc.) Les flux d'échanges commerciaux s'organisent selon les règles multilatérales et à l'intérieur de plusieurs

grands ensembles régionaux (OMC, ALENA, MERCOSUR, UE, ASEAN, etc.). Les échanges entre les centres et les périphéries sont faibles.

c) La mondialisation des flux d'informations et de capitaux

Les capitaux sont très mobiles dans le monde. L'espace financier et monétaire mondial est un espace de « réseaux à réseaux » formé d'un petit nombre de noeuds reliés par des routes électroniques, par câbles ou satellites, sur lesquels l'information circule à la vitesse de la lumière. Ces nœuds qui sont les pôles de la finance mondiale se situent au cœur des villes majeures qui constituent « **l'archipel métropolitain mondial** ».

Pour les opérations de change, Londres arrive en tête devant New York et Tokyo. Pour les bourses de valeur, New York et Tokyo se disputent la première place et Londres arrive en troisième position. Toutes ces places boursières ont des rôles complémentaires. Les échanges financiers sont surtout orientés dans les **sens Nord-Nord, Nord-NPI et Nord-Amérique latine**, prouvant l'intégration de ces espaces au système – monde. Les relations financières **Nord-Sud** empruntent trois voies principales : **l'aide publique au développement, les crédits bancaires et les investissements directs privés**.

La maîtrise de la circulation de l'information permet celle de tous les autres flux. Aujourd'hui, les réseaux spécialisés dans l'acheminement des informations (**Internet**, routes électroniques, autoroutes de l'informatique) permettent de relier toutes les parties du monde : c'est pourquoi on parle de « **village planétaire** ». Aujourd'hui, les distances ne sont plus un obstacle à la diffusion des idées et aux échanges de toutes sortes.

Ce sont quelques grandes métropoles, véritables « **centres nerveux** » de l'espace mondial comme New York, Tokyo, Londres, Paris, qui attirent les hommes les mieux formés, drainent les richesses, orientent les capitaux, diffusent les innovations et modes de vie, commandent souvent les armées les plus puissantes. Grâce à la qualité des réseaux qui les unissent, les milieux dirigeants des grandes métropoles entretiennent des relations continues.

2. Les effets de l'interdépendance

La progression importante des flux de toutes sortes a créé une **économie – monde** faite d'inégalités, de solidarités et de concurrences. L'ouverture tous azimuts des marchés a avivé la concurrence. Il en résulte une **division internationale du travail** en fonction des avantages de chaque pays. Les nations les plus avancées ont

renforcé leurs positions dans les produits de haute technologie et les services, les pays semi-industrialisés dans le textile, la papeterie par exemple. La concurrence accentue les menaces de protectionnisme partiel.

L'interdépendance conduit à un nouvel ordre économique mondial marqué par :

- une **économie multipolaire** avec la spécialisation des pays dans les secteurs qui sont aussi des points forts dans les échanges mondiaux. Au Nord, les Etats-Unis sont leaders dans les services, l'industrie, l'informatique, la communication, la banque, l'agro-industrie. Le Japon domine dans les secteurs de l'électronique, de l'automobile, des constructions navales, etc. L'Allemagne s'impose dans la construction mécanique, les machines-outils et la chimie. La France occupe une place dans l'aérospatial et les biens de consommation de luxe. Au Sud, les NPI sont compétitifs pour le textile, le montage électronique, la construction mécanique ;
- une **absence de multipolarité monétaire** avec la toute puissance du **dollar** qui reste la monnaie universelle de transaction et de référence ;
- une **instabilité croissante du système économique mondial** à cause de l'indépendance du marché financier (la **géofinance**) vis-à-vis des Etats, des spéculations, des fluctuations des changes et de l'impuissance des Etats et des organisations internationales face à certains problèmes, de l'internationalisation des crises, des chocs de l'inflation et des taux d'intérêts, des chocs pétroliers, du problème du remboursement de la dette.

En outre, les réseaux d'interconnexion du monde n'atteignent pas tous les coins de la planète. L'espace mondial porte en son sein ce qu'il est convenu d'appeler des « **angles morts** ». Ce sont des lieux qui ne comptent pas beaucoup en raison de la faiblesse de leur poids économique ou de leur instabilité. Ces pays ne constituent pas un enjeu important pour les grandes puissances : c'est le cas de plusieurs pays de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie centrale. Donc il y a des **espaces oubliés** ou **exclus de la mondialisation**.

Conclusion

Le système – monde est donc ce **maillage indissoluble** de produits, de capitaux, de services et surtout de personnes qui produisent, vendent, achètent, transportent et enfin consomment. Mais le système – monde, c'est aussi des idées qui circulent, des modes de consommation qui se répandent, qui peuvent compromettre la diversité culturelle des peuples. Comme tout système, le système – monde a sa propre

dynamique, sans cesse réactualisée en fonction des événements. Les tensions, les crises, les bouleversements politiques et économiques imposent aujourd’hui la recherche de nouveaux équilibres.

« La liberté des mouvements des capitaux et des marchandises ne suffit pas. La mondialisation ne méritera son nom que lorsqu'elle comprendra la libre circulation des personnes, et le partage du travail sans frontières qui profitera aussi bien à qui le donne qu'à celui qui l'accepte. »

Carlos FUENTES, « L’Amérique latine, en mal d’Europe », *Le Monde diplomatique*, n° 596, novembre 2003, p. 36.

« La mondialisation, cette économie aussi nouvelle que merveilleuse, qui fait grimper les actions des possédants mais laisse crever tous ceux qu'on n'admet pas à bord tout en leur expliquant que c'est de leur faute. »

Immanuel WALLERSTEIN, « C’était quoi, le tiers monde ? », *Le Monde diplomatique*, août 2000

Michaëlle Jean est depuis le 27 septembre 2005, la première personne de couleur à devenir chef de l’Etat canadien.

1^{re} Partie : L'ESPACE NORD-AMERICAIN

Chapitre I : PRESENTATION

Leçon 2 : L'ESPACE NORD-AMERICAIN : ATOUTS ET HANDICAPS DE LA NATURE

Introduction

L'espace nord-américain, dans son sens le plus large, regroupe les trois pays : les **Etats-Unis**, le **Canada** et le **Mexique**. Le Canada, au nord, couvre une superficie de 9 976 000 km² (*2^e plus grand pays du monde par la superficie derrière la Russie*), les Etats-Unis au centre avec 9 363 000 km² (4^e) et le Mexique au Sud avec 1 973 000 km² (13^e) soit plus de **21 millions de km²** au total. Cet ensemble est limité à l'est par l'océan Atlantique, au nord par l'océan Glacial Arctique, à l'ouest par l'océan Pacifique et au Sud par l'isthme de Tehuantepec, au Mexique, qui le sépare de l'Amérique centrale. Il se caractérise par la massivité du relief, l'énormité des distances, la brutalité et la rigueur des manifestations climatiques. Les conditions naturelles de l'espace nord-américain présentent à la fois de nombreux atouts et des contraintes parfois difficiles à surmonter.

I. Les atouts de la nature

1) L'immensité, un atout à maîtriser

L'immensité de l'espace nord-américain offre de grandes potentialités agricoles et forestières. Cet ensemble est ouvert aussi sur deux océans (le Pacifique et l'Atlantique), ce qui favorise l'exploitation des espaces maritimes et l'implantation de ports très actifs comme à New York, Baltimore, San Francisco, Los Angeles, etc. L'espace nord-américain présente aussi deux versant montagneux : les Appalaches au voisinage de l'Atlantique et les montagnes Rocheuses au voisinage du Pacifique qui enferment une région de Plaines centrale et la gouttière du Mississippi. D'est en ouest, l'espace nord-américain s'articule autour de quatre grands domaines riches en ressources naturelles.

2) Des milieux naturels généreux

a) A l'Est, le massif appalachien

C'est un ensemble montagneux ancien formé à l'ère primaire, large de 200 à 400 km et s'étirant du nord au sud sur 2 000 km. Des plateaux et les collines dominent avec comme point culminant le **mont Mitchell (2 038 m)**. Le bourrelet appalachien ne pose pas de grands obstacles aux communications. Il offre des ressources

hydrauliques importantes et recèle un fort potentiel énergique (charbon, pétrole, hydroélectricité) qui a assuré dès le XIX^e siècle le développement de la ***Manufacturing Belt***.

b) Au nord-est, le Bouclier canadien ou plateau laurentien

C'est un vaste ensemble d'immenses plateaux et de collines qui occupent la majeure partie du territoire canadien (7 millions de km²). C'est un vieux socle constitué de roches d'origine cristalline puis raboté par les glaciers du quaternaire et par l'érosion. La marque de ces glaciers a favorisé la mise en place des Grands Lacs [**Supérieur** (82 100 km², 2^e lac le plus vaste du monde), **Michigan** (57 757 km²), **Ontario** (19 011 km²), **Huron** (59 570 km²) et **Erié** (25 700 km²)] ainsi que du **Grand Lac de l'Ours** (31 153 km²) et du lac d'**Athabasca** (7 900 km²) en territoire canadien. Le Bouclier canadien offre un double intérêt économique :

- abondance du potentiel hydroélectrique ;
- diversité du potentiel forestier et minéral (fer, uranium, or, nickel, etc.).

c) Au centre et au sud-est, l'espace vital des Grandes Plaines dépressionnaires

Les Grandes Plaines sont plus étroites au Canada (plaine du Mackenzie, Prairie canadienne). Mais elles s'élargissent aux Etats-Unis pour atteindre 2 000 km de large, donnant naissance aux Grandes Plaines centrales (*Central Lowlands*), drainées par d'importants cours d'eau tels que le **Mackenzie** (1 700 km) au Canada, le **Mississippi** (3 780 km) et le **Missouri** (4 370 km) aux Etats-Unis et le **Rio Grande** ou "**Rio Bravo**" (3 100 km) au sud des Etats-Unis et à la frontière américano-mexicaine.

Les Grandes Plaines se terminent au Mexique par une étroite plaine marécageuse. Les dépôts de loess font de cette zone une riche région agricole et pastorale. Ce bassin central est aussi riche en minéraux de fer (à l'ouest du lac Supérieur) et en hydrocarbures (au Texas, en Louisiane et dans le golfe du Mexique).

d) A l'ouest, les hautes terres des Rocheuses

Ce complexe montagneux se développe sur plus d'une tiers de l'espace nord-américain. Il se compose de plusieurs ensembles : les chaînes de l'Alaska culminent au mont **McKinley** (6 194 m), les chaînes **Rocheuses** à plus de 4 000 m d'altitude, les chaînes montagneuses du littoral pacifique des Etats-Unis (**Sierra Nevada**, chaîne des **Cascades**, **Chaînes côtières**), les plateaux intérieurs arides (**Oregon**, **Columbia**, **Grand Bassin**, **Colorado**). Au Mexique, on retrouve également des

altitudes élevées dépassant 5 000 m au pic d'**Orizaba** (5 569 m) et au **Popocatépetl** (5 452 m). L'ouest de l'espace nord-américain est riche en minéraux (uranium, argent, or, etc.) et en ressources énergétiques (hydrocarbures de Californie méridionale, de l'Alaska, du Wyoming ; hydroélectricité des bassins du Colorado et du Columbia). L'important ensoleillement du sud-ouest (la *Sun Belt*) est un puissant facteur d'attraction (tropisme du Soleil).

En résumé, l'espace nord-américain offre à l'homme plusieurs faveurs (forêts, minéraux divers, ressources énergétiques, réserves d'eau considérables, terres agricoles de qualité, voies d'eau, etc.). Toutefois la nature érige parfois de grands obstacles devant les hommes avec la présence de très hauts reliefs, les tremblements de terre, le volcanisme (surtout en Californie), la brutalité des manifestations climatiques.

II. Les handicaps de la nature

1) Les séismes et le volcanisme

L'ouest de l'espace nord-américain est sous la menace du volcanisme et des séismes. En effet, les Rocheuses et les *Sierras* mexicaines sont des montagnes jeunes très hautes surplombant des vallées très profondes. De fréquents tremblements de terre et de nombreux volcans rendent instable l'ouest de l'espace nord-américain. Depuis un demi-siècle, on a dénombré plus de 8 000 séismes importants en Californie. Le volcanisme concerne plus particulièrement la chaîne des Cascades où l'on a recensé plus d'une centaine de sommets volcaniques.

2) La brutalité et la rigueur des manifestations climatiques

Les climats sont souvent excessifs dans l'espace nord-américain. Les domaines climatiques sont d'une grande variété du fait de l'étirement en latitude (de **18°N** à **83°N**) et de la disposition du relief. La brutalité du climat est une contrainte majeure. Le jeu alterné des masses d'air concerne l'air polaire arctique en provenance du Nord Canada, l'air tropical humide originaire du golfe du Mexique, les vents d'ouest sur la côte pacifique. L'influence des masses d'air polaire d'une part et des masses d'air tropical d'autre part modifie les conditions climatiques habituelles avec des manifestations extrêmes comme les vagues de chaleur ou les vagues de froid.

L'influence des courants marins se fait également sentir dans plusieurs régions côtières de l'espace nord-américain. Par exemple, sur la côte pacifique, on observe des remontées d'eau froide le long de la Californie (**courant de Californie**), un

courant tiède en bordure de la Colombie Britannique (au Canada) et de l'Alaska (**dérive Nord-Pacifique**). Sur la côte atlantique, un courant froid longe les côtes du Canada et du nord-est des Etats-Unis (**courant du Labrador**), tandis que le courant de **dérive Nord-Atlantique** baigne les côtes mexicaines et la côte sud-est des Etats-Unis. Enfin, l'importance des masses d'air continental ainsi que la disposition du relief empêchent la pénétration vers l'ouest des influences océaniques adoucissantes du Pacifique.

Il résulte du jeu complexe de tous ces facteurs de nombreuses nuances allant du polaire arctique à l'extrême nord du Canada jusqu'au climat tropical au Mexique.

3) Les nuances climatiques

a) Au Canada

Sur la côte, dans les provinces du Yukon et de la Colombie britannique, le climat est tempéré plutôt marqué par des étés frais et des hivers doux. Dans la zone intérieure du Canada (Alberta, Saskatchewan, Manitoba) domine le climat continental aux hivers froids et aux étés très courts avec une rareté des précipitations. Dans le sud-est (Ontario et Québec), on retrouve des étés chauds, des hivers doux et d'abondantes précipitations qui tombent toute l'année. Enfin, dans îles du Nord et une grande partie des Territoires du Nord-Ouest, le climat polaire est constant avec des hivers très longs, des températures souvent inférieures à **0°C** et des précipitations très faibles.

b) Aux Etats-Unis

Le climat des Etats-Unis est caractérisé par de fortes différences de températures entre l'été et l'hiver, la continentalité et l'opposition entre les régions humides de l'est du 100^e méridien ouest (**100°W**) et les régions plus sèches de l'ouest de l'ouest de ce méridien. On peut distinguer cinq grandes zones climatiques : le climat continental, humide au nord-est, le climat subtropical au sud-est, les climats arides de l'ouest intérieur, le climat tempéré océanique au nord-ouest et, enfin, le climat méditerranéen plus au sud-ouest, en Californie.

c) Au Mexique

Le climat du Mexique est caractérisé par l'aridité des hauts plateaux intérieurs et des plaines côtière au nord du tropique du Cancer tandis qu'au sud de ce même tropique on retrouve les régions pluvieuses tempérées et tropicales. Les terres arides et semi-arides représentent plus des **¾** de la superficie du Mexique. La maîtrise de l'eau grâce au lancement d'un vaste programme de grands barrages est donc une priorité.

Conclusion

Il résulte de l'immensité de l'espace nord-américain de **nombreux atouts** comme les terres agricoles fertiles, un sous-sol riche, un gros potentiel hydrographique et d'importantes ressources énergétiques. Toutefois l'immensité entraîne aussi des **contraintes réelles** comme l'obstacle des distances, le décalage horaire, les difficultés liées à la maîtrise de l'espace, les multiples ravages de l'action de l'homme préoccupé par la rentabilité immédiate.

Leçon 3 : **L'ESPACE NORD-AMERICAIN : POPULATIONS, VILLES ET SOCIÉTÉS**

Introduction

L'espace nord-américain compte 442 millions d'habitants (estimation 2007) soit 7 % de la population mondiale. La population des Etats-Unis (301 millions d'habitants) est la plus importante par le nombre. Le Mexique est le pays le plus densément peuplé avec une densité de 56 habitants au km². Le Canada est largement moins peuplé que ses deux voisins (3,4 habitants au km²).

Ce vaste ensemble est peuplé par des vagues successives d'immigrants venus surtout d'Europe. Cette population se caractérise par sa diversité, ses dynamismes démographiques très différents et les contrastes liés à sa géographie urbaine. De même, les inégalités sociales sont très frappantes avec des nuances.

I. Les aspects de la population de l'espace nord-américain

1. L'historique du peuplement

Lorsque Christophe Colomb découvrit l'Amérique en 1492, il y trouva des Amérindiens. A partir du XV^e siècle des populations européennes viennent se greffer à la composante autochtone indienne. Aux XII^e et XVIII^e siècles des Britanniques, Français, Espagnols en quête de mines d'or, d'argent ou de refuges convergent en masse vers l'Amérique considéré comme une terre de cocagne, un nouvel eldorado. A ces vagues d'immigrants vont s'ajouter, des Africains réduits en esclavages. Aujourd'hui, l'immigration provient essentiellement des pays du tiers-monde : Latino-Américains (Mexicains surtout) et Asiatiques (Coréens, Philippins, Vietnamiens). Dans les années 1990, un nouveau courant migratoire s'est développé en provenance des anciens pays de l'Europe communiste. L'immigration clandestine est probablement plus importante, aujourd'hui, que l'immigration légale. Elle a encore augmenté depuis 1990, en raison de la crise économique que traverse l'Amérique latine. Plus de la moitié des clandestins viennent en effet du Mexique.

2. Une population hétérogène minée par des revendications identitaires

On distingue dans l'espace nord-américain un fond de population constitué par les Blancs et de minorités (Indiens, Amérindiens, Africains-Américains ou Noirs, Hispaniques ou Latinos, Asiatiques, etc.)

* Les **Blancs** : La communauté blanche non hispanique, descendant des anciennes vagues d'immigration européenne, reste très fortement majoritaire, mais connaît une baisse relative par rapport à la population totale (80 % en 1980, 75 % en 1990, 70 %

en 2006). Les descendants de la première grande vague d'immigration, anglo-saxonne et germanique, antérieure à 1890, constituent la majorité WASP (*White Anglo-Saxon Protestant*). Les Blancs ne constituent pas toujours un groupe homogène. Au Canada par exemple, la coexistence sur le sol d'une minorité de francophones (3/4 de la population totale) et d'une majorité britannique constitue une menace pour la Confédération car les Canadiens français refusent l'assimilation anglo-saxonne avec notamment le Parti québécois (PQ) fondé octobre 1968 par René Lévesque.

* Les **Amérindiens**, premiers habitants de l'espace nord-américain, ont été victimes du génocide des colons blancs. Ils vivent dans des réserves aux Etats-Unis (2,5 millions) et au Canada (600 000). Au Mexique (35 millions d'Indiens), la question indienne se pose avec acuité dans les Etats pauvres du Sud du pays (Guerrero, Chiapas, Veracruz, Oaxaca). Dans la province du Chiapas en particulier, depuis 1994, l'Armée zapatiste de Libération nationale (EZLN) a déclenché une vive guérilla contre l'autorité centrale.

* Les **Noirs** ou **Africains-Américains**, descendants d'esclaves venus d'Afrique forment aujourd'hui une forte colonie. Aux Etats-Unis par exemple, ils constituent la première minorité (13 % de la population totale). Dans les grandes villes, ils vivent dans des *ghettos* de grands quartiers comme Harlem à New York, Watts à Los Angeles, Loop à Chicago, etc. Du fait de la marginalisation économique et sociale, le mécontentement des Noirs aboutit souvent à des révoltes ou des émeutes comme ce fut le cas à Los Angeles en 1992.

* Les **Hispano-américains** ou **Latinos** est très importante (12 % de la population des Etats-Unis et 30 % de celle du Mexique). Les Latinos constituent une communauté grandissante que l'on retrouve au Mexique et au sud des Etats-Unis (Texas, Californie, Nouveau Mexique, Floride). Certains d'entre eux pénètrent aux Etats-Unis en traversant le fleuve Rio Grande à la nage, d'où leur surnom de "Wet Backs" (Dos Mouillés).

A ces groupes minoritaires, il faut ajouter les **Asiatiques** dans les villes de la côte pacifique et les **Inuits** dans le Grand Nord canadien.

3. Une population inégalement répartie

La densité moyenne de l'espace nord-américain est d'environ 21 habitants au km². Cependant la population est inégalement répartie avec 56 habitants au km² au Mexique, 32 habitants au km² aux Etats-Unis et 3,4 habitants au km² au Canada. Les

zones côtières sont les plus densément peuplées. En effet, les régions nord-est des Etats-Unis et du sud du Canada sont les premières régions densément peuplées. Au Canada par exemple, 60 % de la population se concentrent le long de l'axe économique du fleuve Saint-Laurent, de Montréal à Toronto. Cependant la population se déplace progressivement vers l'ouest et le sud devenus une ceinture du soleil ou "*Sun Belt*" attractive (Texas, Floride, Californie, stations balnéaires mexicaines). Par contre, au centre des Etats-Unis et dans le Grand Nord canadien, les densités sont très faibles. Les conditions naturelles, la position géographique et l'histoire du peuplement expliquent l'inégale répartition de la population de l'espace nord-américain.

4) Des dynamismes démographiques différents

Les trois pays de l'espace nord-américain ont des poids démographiques différents : **301 millions** d'habitants aux Etats-Unis (estimation 2007), **33,4 millions** d'habitants au Canada et **108,7 millions** d'habitants au Mexique. Le rythme d'évolution de la population n'est pas le même également.

a) Une croissance démographie ralentie aux Etats-Unis et au Canada

Avec une densité de 3,4 habitants au km² et un taux d'accroissement naturel de 0,4 %, le Canada connaît une croissance démographique très faible. Les Etats-Unis enregistrent depuis la fin du « baby boom » de l'après-guerre (1945-1960), une natalité en recul très net (« baby crash ») et une croissance démographique de 0,6 %. Le développement des comportements malthusiens au Canada et aux Etats-Unis s'explique par les méfaits de la société de consommation (coût élevé de l'élevage de l'enfant), les progrès du chômage, l'essor du travail féminin, la diffusion très large des méthodes contraceptives.

Cette chute importante de la fécondité et de la natalité compromet le renouvellement des générations. Cette évolution accentue également le vieillissement de la population du fait de l'allongement de l'espérance de vie (77 ans aux Etats-Unis et **80** ans au Canada).

b) Une croissance démographique galopante au Mexique

A l'opposé des deux pays anglo-saxons, le Mexique a connu une accélération de sa croissance démographique qui commence en 1940 et culmine dans la décennie 1960-1970, approchant les 4 % annuellement. Les autorités ont réagi à partir de 1977 en lançant un vaste programme de planning familial. Dès lors, la croissance démographique baisse de moitié (1,5 % aujourd'hui). Mais compte tenu de la jeunesse

de la population, l'élan démographique ne pourra être stoppé que vers l'an 2015. Dans ces conditions, on comprend mieux la gravité du problème agraire, du sous-emploi, de la misère dans les campagnes, de l'exode rural massif vers Mexico, des disparités sociales avec notamment la marginalisation de plus en plus nette de plusieurs millions d'Indiens et de Métis.

II. Une population de citadins

1. Une croissance urbaine remarquable

Les trois Etats de l'espace nord-américain ont des taux d'urbanisation élevés : 77 % au Canada et aux Etats-Unis ; 74 % au Mexique. Depuis le début des années 1950, les villes abritent la majorité de la population nord-américaine. Cette forte croissance urbaine est liée à plusieurs facteurs :

- la **généralisation de l'automobile** qui a permis l'étalement des agglomérations et la formation d'énormes régions urbaines appelées "mégalopoles" ;
- le **développement des activités industrielles et des services** ;
- dans le cas particulier du Mexique, les causes de la forte urbanisation sont la **centralisation de l'Etat** et la **croissance du secteur tertiaire** favorisant l'exode rural vers Mexico.

Les villes de l'espace nord-américain se sont constituées sur un modèle uniforme avec un centre dominé par le Central Business District (C.B.D.) et tout autour un premier noyau formé de quartiers anciens souvent dégradés. Mais aujourd'hui, par une nouvelle politique d'aménagement urbain, ces quartiers commencent de plus en plus à être rénovés, notamment aux Etats-Unis. Il y a ensuite un second noyau qui comporte des immeubles d'habitation et d'immenses banlieues de maisons individuelles qui se sont développés dans les années 1960 et 1970. En outre, la forte croissance urbaine de l'espace-américain a entraîné un déficit des équipements collectifs, le manque d'espace et de logement, la pollution, l'alcoolisme et la drogue, l'insécurité et la criminalité.

2. Un réseau urbain inégalement dense

Les États-Unis se caractérisent par un phénomène de **métropolisation** très poussé. Le pays compte 39 métropoles de plus d'1 million d'habitants (contre 14 en 1950) ; ces 39 aires métropolitaines regroupent 124,8 millions de personnes, soit près de la moitié de la population totale.

Aux **Etats-Unis**, la croissance urbaine a abouti à la constitution de vastes mégapoles :

- la **mégalopole¹ atlantique** ou **Megalopolis**, au nord-est, de Washington à Boston qui concentre plus de **60 millions** d'habitants dans une succession de métropoles (Washington, Baltimore, Philadelphie, New York, Boston) ;
- la **mégalopole des Grands Lacs** avec Detroit, Cleveland, Pittsburgh et Chicago ;
- la **mégalopole de la côte pacifique** avec San Francisco, Los Angeles, San Diego ;
- la **mégalopole du nord-ouest** ou **Putgetpolis** autour de Seattle et Portland ;
- la concentration urbaine du **Sud intérieur** autour de Dallas et de San Antonio et dans le **littoral sud-est** autour de Miami et Houston.

Au **Canada**, les principales villes se trouvent au sud et sont réparties en trois catégories : les **grandes agglomérations** de plus de 3 millions d'habitants (Toronto et Montréal) ; les **villes moyennes** d'environ 2 millions d'habitants (Vancouver et Ottawa) ; les **petites villes** de moins d'un million d'habitants (Edmonton, Québec, Victoria, Calgary, etc.)

Au **Mexique**, on note une concentration de la population sur le haut plateau central du Mexico (50 % de la population totale sur 15 % du territoire). Portant, en 1950, la ville de Mexico ne comptait que 3 millions d'habitants ; aujourd'hui elle est l'une des grandes villes du monde (2^e agglomération du monde derrière Tokyo) avec **18,7 millions d'habitants**. En plus, Mexico concentre plus de 50% de la production industrielles et des investissements publics, rassemble tous les pouvoirs et la vie culturelle. L'importance de la population et la ségrégation sociale entraînent la formation de plus grandes bidonvilles du monde (les "*ciudades perdidas*") autour de Mexico. Très loin derrière Mexico, on trouve d'autres grandes villes comme Guadalajara (3,8 millions d'habitants), Monterrey et Puebla (2 millions d'habitants), etc.

III. Une société fragmentée

1. Des disparités sociales frappantes

Dans la société, les disparités sont frappantes. Des communautés sont écartées de la société d'abondance, de consommation et de très haut niveau de vie. Au Canada et

¹ **Mégalopole** : Le terme de mégalopole a été créé par le géographe français Jean Gottmann pour désigner l'ensemble urbain du nord-est des États-Unis qui, sur 800 km du nord au sud, s'étend de Boston (Nouvelle-Angleterre) à Washington, dernière métropole avant le Sud.

aux Etats-Unis, les Blancs descendants de la première grande vague d'immigration, anglo-saxonne et germanique, antérieure à 1890, constituent la majorité WASP (*White Anglo-Saxon Protestants*). Ces Blancs se caractérisent par leur réussite personnelle et leur statut social élevé ("self made men"). Au bas de l'échelle sociale, on trouve les exclus de la société d'abondance : Amérindiens, Noirs, Hispaniques, etc. Les minorités sont, dans l'ensemble, économiquement et socialement défavorisées. Cette situation remet en cause le *melting-pot* (« creuset ») américain qui a bien fonctionné, mais n'aboutit pas pour autant à l'assimilation ou à l'homogénéité de la population.

2. Les stratégies de lutte des minorités nationales

Les différentes communautés conservent leurs spécificités culturelles et de graves rivalités les opposent (comme en témoignent les émeutes de Los Angeles en 1992). Le recensement de 1990 montre un renforcement notable des minorités ethniques, notamment hispaniques et asiatiques, et une diminution de la majorité blanche. Toutes les minorités ont développé des stratégies de lutte pour améliorer leurs conditions de vie. Aux Etats-Unis par exemple, chez les Noirs trois stratégies de lutte furent adoptées :

- le **gradualisme** avec la National Association for the Advancement of Colored People (NAACP);
- l'**intégrationnisme** avec le CORE (Congress for Racial Equality) créé en 1942 par **Martin Luther King** (né le 15 janvier 1929 à Atlanta – assassiné le 4 avril 1968 à Memphis) ;
- le **séparatisme** prôné par **Malcolm X** (né en 1925 à Omaha dans le Nebraska – assassiné le 21 février 1965 à New York).

Au Canada, on note les revendications des autochtones amérindiens qui portent sur la poursuite de l'utilisation et de l'occupation traditionnelles des terres et étendues d'eau. Elles ont pour objet de protéger et promouvoir le sentiment d'identité des autochtones tout en favorisant leur participation de manière significative à la société contemporaine et à l'essor économique de leurs territoires.

En résumé les minorités ont souffert et à la place du "melting-pot", on parle aujourd'hui du "**salad bowl**" (saladier). Les conditions identiques des groupes minoritaires favorisent l'émergence de coalition « arc-en-ciel » ; c'est-à-dire des mouvements de revendications associant toutes les minorités.

Les minorités ont fait des conquêtes économiques et sociales importantes (business, musique, cinéma, sport) et des percées politiques avec des maires noirs, des congressistes noirs, des sénateurs noirs etc. **Michaëlle Jean** est depuis le **27 septembre 2005**, la première personne de couleur à devenir chef de l'Etat canadien. Et, peut-être sera le un président américain noir.

Conclusion

La population de l'espace nord-américain se caractérise donc par des comportements démographiques contrastés, une grande diversité raciale et une forte urbanisation. Cependant les problèmes d'intégration des groupes minoritaires menacent sérieusement la stabilité et la cohésion des Etats de l'Amérique du Nord.

Leçon 4 : LA CONSTRUCTION DE L'ESPACE ECONOMIQUE ENTRE LES ETATS-UNIS, LE CANADA ET LE MEXIQUE

Introduction

Aujourd’hui, l’économie se mondialise ; c'est-à-dire qu’elle n'a plus pour cadre le territoire des Etas, mais le monde dans son ensemble. On assiste à une uniformisation des modes de vie. De plus en plus, la fabrication d'un produit, les investissements, la main-d'œuvre, les transports et le commerce s'organisent à l'échelle du globe. Cette **mondialisation** se traduit par la montée en puissance d'organisations régionales et sous-régionales associant plusieurs Etats géographiquement proches et ayant des intérêts communs : **Union européenne**, **ASEAN** ou **ANSEA**, **MERCOSUR**, **CEDEAO**, **UEMOA**, **SADC**, etc. C'est dans ce contexte que s'inscrit la conclusion, le **12 août 1992**, d'un accord pour la création d'un accord économique multilatéral nord-américain. Il s'agit de l'Accord de Libre Echange Nord-Américain (ALENA ou NAFTA). L'ALENA est le prolongement de l'accord de libre-échange américano-canadien entré en vigueur en **1989** et destiné à réduire les barrières tarifaires entre le Canada et les États-Unis.

Après plusieurs années de discussions, le traité de l'ALENA a été conclu par les représentants des trois pays : **George Bush**, le président américain, **Carlos Salinas de Gortari**, le président mexicain et **Bryan Mulroney**, le président canadien. Après ratification par chacun des pays signataires, la zone de libre-échange a été mise en application le **1^{er} janvier 1994**. Quels sont les objectifs et les fondements de l'ALENA ? Quels sont ses problèmes ?

I. Les fondements et les objectifs de l'ALENA

1. Pourquoi l'arrimage du Canada et du Mexique aux Etats-Unis ?

Plusieurs liens géographiques, humains et surtout économiques unissent les trois pays de l'espace nord-américain. Le Canada et le Mexique partagent respectivement **6 000 km** et **3 000 km** de frontières avec les Etats-Unis. Les échanges et les avancées de l'intégration se traduisent nettement par la formation de régions économiques transfrontalières dans le cadre de la mondialisation de l'économie.

Le long de la frontière mexicaine, du Pacifique à l'Atlantique, on trouve une trentaine de **villes jumelles** transfrontalières ("**twin cities**") : **San Diego – Tijuana**, **Calexico – Mexicali**, **Nogales – Nogales**, **El Paso – Ciudad Juarez**, **Eagle**

Pass –Piedras Negras, Laredo – Nuevo Laredo, Bronwnsville – Matamoros, etc. Ces métropoles binationales sont à l'origine de la formation d'une nouvelle zone économique transfrontalière : la "**Mexamérique**".

Dans la façade pacifique, la région voisine de Vancouver au Canada et le nord-ouest des Etats-Unis s'organisent également en une nouvelle région économique transfrontalière : la "**Cascadie**".

La très nette domination des Etats-Unis sur le Mexique s'explique à travers ces indicateurs :

- **70 %** des investissements étrangers au Mexique viennent des Etats-Unis ;
- le Mexique réalise **64 %** de son commerce extérieur avec son voisin américain.
- le Mexique est lourdement **endetté** vis-à-vis du « pays de l'Oncle Sam ».

Ainsi, **Porfirio Diaz** (1828-1915 ; Président du Mexique de 1876 à 1880 puis de 1884 à 1911) a eu raison de dire, dès le début du XXe siècle, « **Pauvre Mexique, Si loin de Dieu, mais si près des Etats-Unis !** »

Le Canada réalise avec les Etats-Unis **68 %** de ses importations et **80 %** de ses exportations. Les investissements des sociétés américaines au Canada sont très importants : **45 %** dans l'industrie, **60 %** dans le secteur du pétrole.

En initiant l'ALENA, les Etats-Unis veulent atteindre un triple objectif :

- **stimuler le développement de leurs échanges commerciaux** ;
- **développer l'économie du Mexique** afin de fixer sur place de nombreux candidats à l'émigration clandestine ;
- **combattre le trafic de la drogue** car, d'après le Département d'Etat américain, **50 à 70 %** de la cocaïne et **20 %** de l'héroïne destinées aux Etats-Unis transitent par le Mexique.

Les trois pays de l'espace nord-américain ont des intérêts politiques, économiques et stratégiques certains dans leur adhésion à l'ALENA.

2. Les objectifs libre-échangistes de l'ALENA

L'ALENA vise à favoriser l'accroissement des échanges commerciaux et des investissements entre les pays membres et donner naissance à un vaste **marché commun** nord-américain. Il prévoit non seulement la disparition progressive des barrières tarifaires et autres entraves à la libre circulation de la plupart des marchandises produites et vendues en Amérique du Nord, mais aussi l'élimination

des obstacles à l'investissement international et la défense des droits de propriété intellectuelle. Il vise la libre circulation des capitaux, des marchandises et des services. Mais à la demande expresse des Etats-Unis, la libre circulation ne s'applique pas aux personnes.

Sur le plan économique l'ALENA devrait donner aux producteurs et aux consommateurs canadiens la possibilité de profiter du marché nord-américain. Lié aux Etats-Unis par un accord de libre-échange, le Canada tire de gros avantages de son adhésion à l'ALENA.

Le Mexique, dont le niveau de vie reste inférieur à celui de ses deux partenaires, réalise néanmoins une bonne opération. Après avoir rompu avec une longue tradition nationaliste et protectionniste (qui remonte à la révolution de **1911**), le Mexique connaît un décollage économique certain.

Enfin, les Etats-Unis, en tant que superpuissance, entendent imposer leurs règles à leurs deux partenaires et créer un bloc économique solide, capable de faire face à la montée en puissance du marché commun européen qui s'agrandit et du bloc asiatique.

L'ALENA a eu des effets bénéfiques sur l'économie des trois pays membres. Les flux d'investissement et les échanges ont nettement augmenté depuis **1994**. Le commerce total des marchandises a dépassé les 800 milliards de dollars. Toutefois l'ALENA doit faire face à un certain nombre de problèmes.

II. Les problèmes de l'ALENA

Même après avoir été approuvé, l'ALENA continue d'être l'objet de **controverses**. Aux Etats-Unis par exemple, les opposants au traité sont d'avis que l'augmentation des importations a provoqué des **pertes d'emplois**.

Ensuite l'ALENA ne constitue pas un marché commun (en raison de l'**absence d'un tarif douanier extérieur commun et d'une politique commerciale commune à l'égard des autres pays**). Il crée toutefois un espace regroupant **443 millions de consommateurs**, soit la deuxième zone d'échanges après l'Union européenne. Les niveaux de vie et de développement des trois pays sont très différents. Les RNB global des Etats-Unis représente **89 %** du total contre **7 %** pour le Canada et **4 %** seulement pour le Mexique. L'**effondrement de la bourse mexicaine**, à la suite de la dévaluation du **peso** effectuée en décembre **1994**, a mis

en lumière les faiblesses structurales et l'insuffisance de la modernisation des systèmes économiques et politiques mexicains. En outre, les **interférences économiques**² sont à l'origine de graves problèmes. Par exemple aux Etats-Unis, lorsque la Federal Bank a relevé les taux d'intérêts américain, on a assisté à une fuite des capitaux mexicains.

Par ailleurs, la prospérité attendue de l'ALENA tarde à se concrétiser pour des millions de Mexicains. De nombreuses PME-PMI mexicaines résistent difficilement à la **concurrence des sociétés étatsuniennes**. Et les Mexicains de constater avec raison qu'**« au lieu du partenariat promis, c'est une situation de dépendance grave qui s'est installée »**. La libéralisation des échanges ne s'est pas accompagnée d'une libre circulation des personnes. Chaque année en effet, les agents fédéraux américains refoulent **1 à 2 millions d'immigrés** clandestins en provenance du Mexique.

Conclusion

L'ALENA vise la mise en place d'une grande zone de libre-échange associant des espaces hétérogènes, très contrastés par leurs niveaux de croissance et de développement, par leurs cultures et leurs comportements de consommation. La réussite économique est certes une réalité mais les restrictions aux échanges et à la circulation des personnes subsistent encore. Malgré tout, l'ALENA est considéré comme une étape vers la construction d'une gigantesque zone de libre-échange (**ZLEA**) englobant tout le continent américain – à l'exception de Cuba. Le Chili et la Colombie frappent en effet depuis 1995 aux portes de l'ALENA.

² Interférence économique : conjonction d'une forte économie et d'une faible économie

Chapitre II : **LES ETATS-UNIS D'AMERIQUE DU NORD**

Leçon 5 : **LE MODELE ECONOMIQUE AMERICAIN : CARACTERISTIQUES ET PROBLEMES**

Objectifs :

- O.G. – Comprendre le modèle économique américain.**
- O.S.1 – Expliquer les caractéristiques du modèle économique américain.**
- O.S.2 : Analyser les fondements de la puissance économique des Etats-Unis.**
- O.S.3 – Montrer les limites du modèle économique américain.**

Supports pédagogiques :

- S.P.1 :** « Tous les attributs d'une superpuissance », in Kababjian G. (1996), *Sciences humaines*, N° 1.
- S.P.2 :** « De multiples atouts agricoles », in Fumey G (1997), *L'Agriculture dans la nouvelle économie mondiale*, Paris, P.U.F.
- S.P.3 :** « L'Amérique seule à l'écran », in Gherardi S., *Le Monde*, 10 février 1998.
- S.P.4 :** « Commerce extérieur des Etats-Unis », *Atlaséco* (2000).
- S.P.5 :** « Les limites de la puissance américaine », in Toinet M. F., (1994), « Le Temps des incertitudes », *L'Etat du Monde*, Paris, La Découverte.

Introduction

Depuis **1945**, les Etats-Unis occupent une position de **superpuissance** sûre grâce à leur place dans de nombreux secteurs et au volume de leurs échanges extérieurs. Leur primauté politique et économique est incontestable. Cette puissance est fondée sur **l'abondance des ressources naturelles** dans un vaste territoire, sur le **dynamisme de la population**, sur un **régime de libre concurrence** favorisant l'efficacité des milieux d'affaires. Cependant la foi et l'optimisme débordants des Américains s'effritent à cause de nombreux problèmes comme les crises, la montée en puissance de concurrents et les déficits commerciaux et budgétaires.

I. Les caractéristiques du modèle économique américain

Le **système capitaliste** est toujours le fondement de l'organisation économique des Etats-Unis. Plusieurs conditions favorables ont permis l'émergence du capitalisme américain :

- le **désir de faire fortune** qui animé les colons et les migrants du XIXe siècle ;
- les protestants considèrent le fait de s'enrichir comme une **protection divine** ;
- enfin, le **manque de bras** face à l'immensité des ressources à mettre en valeur, en un mot du "**défi américain**", appelait à une organisation économique capitaliste.

L'**entreprise privée** est ainsi devenue le moteur principal de l'activité économique. Dans ce cadre, l'amélioration de la productivité, la rationalisation du travail (taylorisme³, standardisation⁴, normalisation⁵, automation⁶, robotique), le développement de la production et, par voie de conséquence, de la consommation de masse sont les objectifs prioritaires.

Seules les grandes entreprises **multinationales** ou les **conglomérats** disposent de ressources financières suffisantes pour relever ces défis. C'est pourquoi la réussite économique des Etats-Unis dépend dans une large mesure de la grande entreprise ou « **big business** ». Ces grandes entreprises sont surtout soutenues par une puissante organisation financière assurée par des holdings ou des banques.

Près de **45 %** des **600** plus **grandes firmes multinationales** du monde sont américaines. On trouve ces **FMN** aussi bien dans l'industrie avec General Motors, Ford Motors et Chrysler, dans les services avec Disney, dans l'aéronautique avec Boeing, Lockheed Martin et Textron, dans la chimie avec Dupont de Nemours et Dow Chemical, dans l'agroalimentaire avec Philip Morris, Conagra, Coca Cola, etc.

La tendance aujourd'hui est aux **conglomérats**, qui ajoutent, aux formes traditionnelles de concentration horizontale et verticale, une diversification des activités. Les conglomérats sont des types de sociétés résultant du mouvement de concentration et de fusion des entreprises depuis les années **1980** dans des domaines

³ **Taylorisme ou Taylorisation** : Organisation méthodique du travail destinée à accroître le rendement.

⁴ **Standardiser** : Rendre standard, uniformiser, conformer à une norme.

⁵ **Normalisation** : Etablissement d'un ensemble de règles ayant pour objet de simplifier et de rationaliser la production, les unités de mesure, etc.

⁶ **Automation** : Fonctionnement automatique, ensemble des techniques de pointe utilisant les systèmes électroniques automatiques (*anglicisme*)

très variés. Pour être moins vulnérables, certaines entreprises ont diversifié leurs activités. Ainsi **International Telegraph and Telephone (ITT)** ne limite plus ses activités au domaine des télécommunications. Le conglomérat possède également des compagnies d'assurances, des boulangeries, la chaîne d'hôtels Sheraton, des parkings payants, des hectares de bois, etc.

Aux côtés du « *big business* », on trouve de nombreuses **PME-PMI** ou "**small business**", qui jouent un rôle important dans l'économie et sont liées aux grandes entreprises par le biais de la sous-traitance. Ces petites et moyennes entreprises jouent le rôle de sociétés de distribution pour les grandes multinationales ou d'amortisseurs pour les sociétés géantes en cas de crise. Plus de **13 millions** de PME-PMI sont dénombrées aux Etats-Unis.

II. L'efficacité du modèle économique américain

Les Etats-Unis sont la première puissance économique (PIB de **11 722 milliards** de dollars en **2004**) et le premier pôle de la **Triade**. La puissance des États-Unis repose sur des instruments variés qui lui permettent d'opérer sur l'ensemble de la planète, dans de nombreux domaines. C'est une puissance globale. L'efficacité du modèle économique américain peut se mesurer à travers sa réussite exceptionnelle. Avec moins de **5 %** de la population de la planète, les Etats-Unis produisent plus du **quart** du PIB mondial.

1. La première agriculture de la planète

Avec **2,7 %** des actifs, l'agriculture américaine assure **40 %** de la valeur de la production agricole de la planète et **25 %** des exportations mondiales de produits agro-alimentaires. Les Etats-Unis dominent dans plusieurs secteurs (**1^{er}** producteur mondial pour le maïs et le soja **2^e** pour le coton, le tabac, les agrumes, les produits laitiers, la viande et les céréales, **3^e** pour le blé et les arachides, etc.). L'agriculture est bien intégrée à l'industrie ("**agrobusiness**"). Elle permet aux Etats-Unis d'avoir un véritable pouvoir alimentaire souvent utilisé comme arme diplomatique : c'est la "**Food Power**" ou "**Arme verte**".

2. La première industrie du monde

Le secteur industriel emploie **25,3 %** des actifs et réalise **20 %** de la production industrielle mondiale contre **30 %** en **1960**. Malgré la concurrence étrangère et un

recul relatif, l'industrie américaine reste la première du monde grâce à plusieurs facteurs :

- un **marché très étendu** ;
- de **grandes firmes multinationales**, véritables vecteurs de la puissance américaine, qui permettent une présence planétaire ;
- des **ressources abondantes** ;
- et, surtout, une **recherche très dynamique**. La recherche-développement intègre les entreprises aux universités et aux grands laboratoires.

Certaines entreprises de pointe consacrent une grande partie de leur chiffre d'affaires à la recherche-développement. Ainsi des **technopôles** ou **parcs scientifiques** se multiplient un peu partout aux Etats-Unis : la **Silicon Valley** en Californie, la **Route 128** et la **Route 495** près de Boston. Entre **1901** et **1993**, les scientifiques américains ont reçu **165** des **315** Prix Nobel attribués. Plus du tiers des **500** premières entreprises industrielles mondiales sont américaines.

3. La première puissance commerciale du monde

Les Etats-Unis assurent **15 %** du commerce mondial. Ils sont les premiers importateurs mondiaux (22 % du total mondial) en particulier de produits manufacturés et de matières premières comme le pétrole. Les Etats-Unis importent **12 millions** des **20 millions** de barils de pétrole qu'ils consomment chaque jour (soit **27 %** de la consommation mondiale). Ils occupent le deuxième rang mondial pour les exportations (produits agroalimentaires, aéronautiques, électroniques, etc.). Le poids des Etats-Unis dans le commerce mondial est si important qu'une crise américaine se mondialise très vite. Ils jouent un rôle prépondérant dans les négociations internationales sur le commerce, notamment dans le cadre de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), où leur puissance leur permet d'imposer les règles du jeu et d'imposer l'ouverture des marchés. Cette puissance commerciale s'exprime par l'hégémonie du **dollar**, monnaie de référence internationale. D'ailleurs, sur le **plan financier**, les États-Unis dominent avec **Wall Street**, première place boursière de la planète. C'est à la **Bourse de Chicago** que sont fixés les cours mondiaux des matières premières, en particulier ceux des céréales. Cependant la position de domination des Etats-Unis sur le commerce mondial est de plus en plus contestée par les pays asiatiques et ceux de l'Union européenne.

4. L'efficacité du rôle de l'Etat

Le système économique américain n'est plus un capitalisme de "*"laissez-faire"*" ou "*"laissez-passer"*". En effet, depuis la crise de **1929**, la non-réglementation du monde des affaires et le respect absolu du libéralisme sont des mythes dépassés. Les transformations sont introduites dans les années **1930** par la politique d' "**New Deal**" de **Franklin Roosevelt**. L'intervention de l'Etat dans l'activité économique se fait sous trois formes principales : le rôle de **soutien**, le rôle de **client** et le rôle **d'organisateur**.

Par son **rôle de soutien**, l'Etat fédéral peut accorder des aides financières à des sociétés industrielles en difficultés (c'est le cas de Chrysler en **1979**), des subventions aux agriculteurs, des aides aux couches sociales défavorisées (le **Medicaid**) et des assurances maladie aux personnes âgées (le **Medicare**).

Par son **rôle de client**, l'Etat fédéral peut passer des commandes à certains secteurs de pointe comme les industries aéronautiques, aérospatiales et d'armement qui assurent **75 %** de leurs chiffres d'affaires avec celui-ci.

Par son **rôle d'organisateur**, l'Etat fédéral peut financer la recherche scientifique et technique grâce à des structures comme la **NASA** (fondée en octobre **1958**). Les pouvoirs peuvent protéger de la concurrence par des **restrictions** aux échanges internationaux à travers le **contingentement**⁷ et la **prohibition**⁸. Pour lutter contre les situations de monopole et les concentrations excessives, l'Etat fédéral a souvent adopté une **législation antitrust** comme la **loi Sherman** de **1890** (*Sherman Silver Purchase Act*) ou la **loi Clayton** de **1914** (*Clayton Antitrust Act*). L'Etat décide de la politique monétaire des Etats-Unis et des variations des taux d'intérêts à travers la **Federal Bank**. Enfin il mène une politique rigoureuse de protection des consommateurs.

III. Les problèmes du modèle économique américain

1. Le poids des crises

Depuis le début du XX^e siècle, l'économie américaine a connu des crises plus ou moins longues. Ces crises ont eu des effets dévastateurs sur les industries traditionnelles comme la **sidérurgie** et le **textile**. Elles se sont traduites par une baisse de la production, des pertes de parts de marchés et des fermetures d'usines. La

⁷ **Contingentement** : action de contingenter, de fixer une quantité autorisée, établissement de quotas.

⁸ **Prohibition** : interdiction légale de l'importation, de l'exportation, de la fabrication et de la vente (d'un produit ou d'une marchandise).

surproduction agricole est également source de problèmes. Cette évolution est en grande partie liée à l'émergence de nouveaux concurrents sur le marché mondial.

2. La montée en puissance des concurrents

L'hégémonie américaine est de plus en plus contestée par la montée en puissance du Japon, de l'Union européenne, du Brésil et des Nouveaux Pays Industrialisés d'Asie (NPIA).

Sur le plan agricole, les "**révolutions vertes**" dans certains pays en développement entraînent l'arrivée sur le marché de nouveaux grands exportateurs de céréales comme la Thaïlande ou le Brésil. La rivalité avec l'Union européenne est forte : les Américains qui voudraient complètement libéraliser les marchés agricoles accusent les Européens de pratiquer le protectionnisme du fait de la "préférence communautaire".

Sur le plan industriel les Etats-Unis doivent faire face à la productivité élevée et au prix de revient plus bas des produits asiatiques, notamment dans l'industrie manufacturière. On note les tensions avec l'Union européenne liées à l'aéronautique, en particulier à la confrontation entre les deux géants du secteur : **Boeing** pour les Etats-Unis et **Airbus** pour l'Europe. Dans le secteur de l'électronique, **Motorola** est sérieusement concurrencée par des firmes étrangères comme **Nokia** (Finlande), **Samsung** (Corée du Sud), **Sony** (Japon) ou **Siemens** (Allemagne). Les Etats-Unis perdent des parts de marchés aussi bien à l'intérieur qu'à l'étranger d'où l'aggravation du déficit de leur balance commerciale, source de fragilité pour l'économie.

3. Les déficits commercial et budgétaire

Le déficit commercial se creuse d'année en année. Depuis **1990**, il dépasse toujours les **100 milliards** de dollars. Ce déficit s'explique par la **surconsommation** américaine et par une **baisse de la compétitivité** des entreprises étatsuniennes. Ce pays est déficitaire vis-à-vis de la plupart de ses partenaires commerciaux en particulier la Chine et le Japon. Le déficit commercial atteint aujourd'hui **250 milliards** de dollars.

Le déficit budgétaire est également énorme (plus de **400 milliards** de dollars, soit près de **4 %** du PIB) et explique les difficultés du fonctionnement du système économique américain. Pour combler ce déficit budgétaire, les Etats-Unis se sont lourdement endettés vis-à-vis surtout du Japon, de la Corée du Sud et de la Chine. La dette publique américaine était de **2 100 milliards** de dollars en 2004, soit **18 %** du PIB.

4. Le poids des *lobbies* ou groupes de pression

La logique du **productivisme** amène les entreprises à desservir les intérêts des consommateurs et à agresser l'environnement à travers la surexploitation des ressources et la forte pollution. La puissance des **lobbies** a conduit les observateurs de parler de "**Troisième Chambre**". Ces groupes de pressions agissent pour infléchir les décisions de la puissance publique dans le sens le plus conforme à leurs intérêts. Les principaux lobbies sont :

- l'**AFL-CIO** (American Federation of Labour – Congress of Industrial Organisations), centrale syndicale de 13 millions d'adhérents, présidée par John Sweeney ;
- la coalition "**Change To Win**" qui regroupe 7 syndicats et compte 6 millions d'adhérents ;
- le **Lobby juif** qui compte plus de 5 millions de membres ;
- etc.

Pour maintenir leur leadership et lutter contre la concurrence internationale, les entreprises américaines adoptent des politiques de **reconversions**, de **délocalisation**, de **restructurations**. Dans cette logique, la montée du chômage constitue le revers de la médaille.

Conclusion

La puissance américaine est la seule puissance complète aujourd'hui. Complète parce qu'elle est non seulement **économique** comme la puissance japonaise ou allemande, mais également parce qu'elle est **diplomatique, culturelle et militaire**. Elle repose sur une **force de frappe économique** sans équivalent dont les puissantes **FMN** sont les plus grands vecteurs dans le monde. Certes les Etats-Unis ont dû compter avec la **concurrence des autres puissances de la Triade**. Leur part respective dans tous les domaines a baissé en pourcentage mais pas en valeur absolue. Aucune puissance n'est encore parvenue à rassembler les attributs de la **superpuissance** dont disposent les Etats-Unis d'Amérique du Nord.

2^e Partie : L'ESPACE EUROPEEN

Chapitre I : PRESENTATION GENERALE

Leçon 6 : L'ESPACE EUROPEEN : MILIEUX NATURELS ET POPULATION

Introduction

Limitée au sud par la mer Méditerranée, à l'ouest par l'Océan Atlantique et au nord par l'Océan Glacial arctique, l'Europe n'a pas de limite naturelle à l'est. On donne habituellement comme limite conventionnelle de l'Europe à l'est les montagnes de l'Oural, la mer Caspienne et le massif du Caucase qui la séparent de l'Asie. Ainsi délimitée, l'Europe est un continent très petit (**10 500 000 km²**, soit **6,75 %** des terres émergées, **1/3** de l'Afrique et la **moitié** de l'ALENA), au relief très varié, aux milieux bioclimatiques contrastés et à la population diversifiée.

I. Le cadre naturel

1. L'architecture du relief : trois grands ensembles

L'Europe présente d'ouest en est trois grands ensembles de relief : les massifs anciens au nord, les montagnes jeunes au sud et les basses terres de plaines à l'est et au centre :

- **les massifs anciens** : Ce sont des montagnes qui datent de l'ère primaire et qui ont des sommets arrondis à cause de l'érosion glaciaire du quaternaire. Les glaciers quaternaires ont creusé des vallées en **U** ou en **auge**, envahies par la mer et transformées en fjords. Par ailleurs, d'immenses dépôts de moraines (débris de graviers, de sables et de cailloux) barrent l'écoulement des eaux, donnant naissance à de nombreux lacs (**35 000** en Finlande). Les principaux massifs anciens sont le Massif central et le Massif armoricain en France, les massifs hercyniens allemands (Harz, Massif de la Forêt Noire), le Bouclier scandinave, les monts Oural en Russie, les monts Grampians en Ecosse, etc. ;

- **les montagnes jeunes** : Dans la partie sud de l'Europe, de la péninsule Ibérique au Caucase, en passant par la mer Noire, se succèdent de hautes montagnes datant de l'ère tertiaire, lors du plissement alpin et dépassant **3 000 m** d'altitude. Ces hautes montagnes dominent des plaines étroites. Les points culminants de l'Europe se trouvent dans cette zone : le **Mont Blanc** dans les Alpes (**4 807 m**), le mont

Elbrouz dans le Caucase (**5 461 m**). Ces hautes montagnes, malgré leur altitudes élevées, sont des zones anciennement peuplées et donc très humanisées ;

- **les basses terres de plaines** : les bassins sédimentaires résultent d'un empilement de couches de sédiments dans les parties les plus déprimées des massifs anciens. On les rencontre surtout dans l'Europe moyenne : Bassin parisien, Plaine germano-polonaise, Bassin de Londres, Plaine hongroise, Plaine de l'Ukraine, etc. Ces plaines sont recouvertes de fins dépôts très fertiles. La végétation est formée de landes sur le littoral et d'une forêt à feuilles caduques un peu plus à l'intérieur.

2. Les milieux bioclimatiques

Située dans la zone tempérée, l'Europe présente quatre grands domaines bioclimatiques : le milieu océanique, le milieu continental, le milieu méditerranéen, le milieu montagnard :

- **le milieu océanique** : Il concerne les côtes de l'Atlantique et de ses mers bordières (**la Manche, la mer du Nord, la mer de Norvège**). C'est un climat doux et humide avec des températures modérées en toutes saisons. L'hiver n'est jamais très froid (**8 °C** en moyenne) alors que l'été est plutôt frais (**18 à 20 °C** en moyenne). La neige et le gel sont des phénomènes exceptionnels. Les avantages agricoles, pastoraux et touristiques de ce domaine sont énormes. L'Europe océanique est peuplée et très urbanisée ;

- **le milieu continental** : Le climat continental est marqué par des hivers très froids (moins de **0 °C**) et souvent très longs et des étés très chauds (plus de **22 °C**) et courts accompagnés d'orages très violents. Les fleuves sont souvent pris par les glaces en hiver (**embâcle**) alors qu'en été la **débâcle** provoque des crues et des inondations importantes. Cependant, il y a des nuances dans ce même milieu aussi bien au niveau des températures et des précipitations qu'au niveau de la végétation (**la toundra** au nord sur les sols pauvres, **la taïga** au sud, **la forêt mince** à l'extrême sud, **la prairie naturelle** à l'est vers la Hongrie) ;

- **le milieu méditerranéen** : Le climat méditerranéen est doux et humide en hiver et chaud et sec en été. Les forêts cèdent de plus en plus la place au maquis et à la garrigue. Les principales contraintes de ce milieu sont le problème de la gestion de l'eau, le ravinement des pentes par l'érosion hydrique, la fréquence des séismes et des éruptions volcaniques (Portugal, Italie, ex- Yougoslavie, Turquie). Cependant dans les régions ensoleillées, le **tourisme** est une activité importante et prospère de même que les cultures spécialisées arbustives, légumières et florales. Mais l'ingratitude du

milieu méditerranéen, la pénurie d'industrie et même le relatif sous-développement ont longtemps fait des trois péninsules du sud de l'Europe des terres d'émigration. Depuis une trentaine d'années toutefois, ces régions s'intègrent dans l'économie moderne et industrielle ;

- **le milieu montagnard** : Il est plus arrosé et son climat est plus frais que celui des dépressions environnantes. Les précipitations abondantes ont donné naissance aux grands fleuves européens : le **Rhin (1 320 km)** qui coule vers le nord-ouest, le **Rhône (812 km)** vers le sud, le **Danube (2 850 km)**, surnommé « **fleuve des capitales** », vers l'est. La végétation est étagée. C'est un milieu rude qui s'est peu à peu dépeuplé au profit des régions de plaines et des vallées intérieures.

Au total, la diversité des paysages, des genres de vie et des activités humaines permet de distinguer plusieurs milieux dans l'espace européen : une Europe méditerranéenne, une Europe alpine, une Europe occidentale, une Europe du Nord et une Europe orientale.

II. La population de l'Europe

Sur **6,75 %** de la superficie des terres émergées, l'Europe compte **730 millions d'habitants**. La population se caractérise par sa diversité, ses fortes densités, sa croissance très faibles et sa forte urbanisation.

1. La diversité des Européens

La mise en place du peuplement de l'Europe est très ancienne. Elle remonte à la dernière glaciation quaternaire (celle du **Würm**), il y a **10 000 ans**. Ce continent présente une mosaïque de peuples. Les Européens sont presque tous des **leucodermes** (de race blanche). Cependant, on distingue quatre grands groupes de peuples : les **Nordiques** en Europe du Nord, en Grande-Bretagne et en Allemagne, les **Slaves** en Europe centrale et orientale, les **Méditerranéens** en Europe méridionale et, enfin, les **groupes alpins**. A ces peuples d'origine indo-européenne s'ajoutent des **Noirs**, des **Arabes**, des **Asiatiques**, etc.

2. Une population inégalement répartie

L'Europe est le plus densément peuplé des continents (**69,5 hab./km²**). Toutefois des domaines très peuplés s'opposent à des zones presque vides. L'Europe de l'Ouest, avec une densité de **200 hab./km²**, correspond à la région densément peuplée s'étendant de l'Angleterre et l'Italie du Nord, en passant par l'Axe rhénan (Suisse, France, Pays-Bas, Belgique). L'Europe vide correspond à celle du froid et des

montagnes. Ainsi les densités de l'Europe scandinave et de la Russie dépassent rarement **50 hab./km²**.

3. Une croissance démographique très faible

La population européenne est passée de **544 millions d'habitants en 1950** à **730 millions d'habitants en 2005**, soit un accroissement total de **186 millions**. Cette population représentait **22 %** de l'humanité en **1950** contre **12 %** en **2005**. En **2050**, elle ne représentera que **7 %**. A cette date, l'Amérique comptera deux fois plus d'habitants que l'Europe et l'Afrique trois fois plus. Le taux de croissance qui était de **1 %** en **1950** diminue régulièrement pour atteindre **0,3 %** aujourd'hui. L'indice synthétique de fécondité (ISF) est de **1,42 enfants par femme** et l'espérance de vie de **73 ans** en moyenne ; ce qui explique le vieillissement de la population. En plus, pour l'ensemble de l'Europe, on enregistre **plus de décès que de naissances**. Cette évolution bouleverse les grands équilibres démographiques. Le renouvellement des générations n'est plus assuré. Par conséquent, l'**immigration** semble indispensable.

4. Le plus urbanisé des continents

Aujourd'hui, **trois Européens sur quatre vivent en ville**. L'urbanisation **est un phénomène très ancien**. On enregistre **80 % de citadins aux Pays-Bas** et **90 %** au Royaume-Uni. La ville européenne est devenue une **agglomération** voire même une **conurbation** comme la **Randstad Holland** (Amsterdam – Rotterdam – Utrecht – La Haye) ou l'ensemble **Rhin – Ruhr** (Duisburg – Essen – Dortmund – Leverkusen – Düsseldorf – Cologne – Bonn). Une autre conurbation du sud du Royaume-Uni au nord de l'Italie donne naissance à une concentration urbaine exceptionnelle. Plusieurs agglomérations dépassent **5 millions d'habitants** (**Londres, Paris, Moscou, Madrid, Bruxelles**, etc.). En outre, le **rurbanisation**, c'est-à-dire l'aménagement de villes nouvelles dans les campagnes voisines d'une grande métropole, se généralise.

Conclusion

Continent très petit et considéré comme un **cap** de l'immense Asie, l'Europe se caractérise par la diversité de ses paysages naturels et de sa population. Malgré les nombreuses guerres et conflits religieux du passé, la diversité des langues et des traditions nationales, l'unification politique et économique de l'Europe disposent de fondements réels.

Leçon 7 : LA CONSTRUCTION EUROPEENNE : REALITES ET PERSPECTIVES

Introduction

L'Europe, ruinée et affaiblie après la Seconde Guerre mondiale, tente de se reconstruire pour faire face au déclin de sa puissance dans un monde alors dominé par les Etats-Unis et l'URSS. Par construction européenne, il faut entendre **l'ensemble du processus de rapprochement économique et politique de l'Europe par la mise sur pieds d'organisations sous-régionales**. La construction européenne a débuté en **1948** et sa première phase s'est achevée en **1958**, suivie d'une période de stabilisation jusqu'au milieu des années **1980**. La fin de la logique bipolaire puis l'élargissement aux pays d'Europe centrale et orientale (PECO) placent la construction européenne devant des défis déterminants pour son avenir.

I. Les débuts de la construction européenne

1. La construction européenne, fruit de la guerre froide

L'idée que l'Europe devait s'unir remonte au XVII^e siècle. Elle est ensuite l'objet de réflexions et gagne les responsables politiques conscients de l'affaiblissement du continent. L'élément déterminant dans la construction européenne est le début de la guerre froide avec la division de l'Europe en deux blocs. Déjà, dès **1946**, Winston Churchill appelait de tous ses voeux les « *Etats-Unis d'Europe* ». L'impulsion définitive est venue des Etats-Unis par le biais du « **plan Marshall** ». Les 16 pays bénéficiaires de l'aide américaine se regroupent en **1948** au sein de l'Organisation européenne de Coopération économique (**OECE**). En **1949**, un compromis politique a permis d'aboutir à la mise sur pied du **Conseil de l'Europe**, qui est une Assemblée aux attributions consultatives. Dès lors, la mainmise de l'URSS sur le bloc de l'Est se renforce et aboutit à la création en janvier **1949** du Conseil d'Assistance économique mutuelle (**CAEM**), chargé de développer les échanges entre les pays socialistes.

2. La naissance de l'Europe des Six

Aux yeux des hommes politiques, il fallait dépasser l'antagonisme franco-allemand pour construire une Europe occidentale forte. Les plus ardents défenseurs de cette

union furent le Belge Paul Henri **Spaak**, l'Italien Alcide **De Gasperi**, le chancelier allemand Konrad **Adenauer** et le Français Robert **Schuman**.

C'est ce dernier qui proposa dans une déclaration historique (*préparée par le ministre du Plan Jean Monnet le 9 mai 1950*) la mise en commun de la commercialisation franco-allemande du charbon et de l'acier. Ce projet aboutit à la création le **18 avril 1951** de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier (**CECA**) avec la participation des trois pays du **BENELUX** (Belgique, Pays et Luxembourg) et de l'Italie.

3. La naissance de la communauté économique européenne (CEE)

La tentative de la création d'une Communauté européenne de Défense (**CED**) ayant échoué, les dirigeants des Six se réunissent à Messine (Italie) en **juin 1955** pour lancer la construction européenne. Ces efforts aboutissent à la création de la communauté économique européenne (**CEE**) par la signature du **Traité de Rome** le **25 mars 1957** qui abandonne la **supranationalité** pour la réalisation d'un **marché commun** par rapprochement des politiques économiques sectorielles. Le traité de Rome donne également naissance à la Communauté européenne de l'Atome (**CEEA**) ou **Euratom**.

La CEE avait pour but la mise en place d'un tarif extérieur commun (**TEC**), la suppression progressive des barrières douanières et la libre circulation des personnes, des marchandises, des capitaux et des services. Les pays qui refusent l'Union douanière fondent en **1959** l'Association européenne de Libre Echange (**AELE**) sous la houlette de la Grande-Bretagne qui s'associe à six autres Etat (Autriche, Suède, Norvège, Portugal, Suisse, Danemark). Au sein de la CEE, le pouvoir est transféré à un **Conseil des Ministres** tandis qu'une **Commission** prépare et faisait exécuter les décisions. A la fin de des années **1950**, les principaux éléments de la construction européenne étaient en place autour du CAEM d'une part et de la CEE d'autre part.

II. La stabilisation de la construction européenne (1958-1986)

1. L'émergence d'un pôle économique de premier plan

Cet émergence se manifeste par :

- la **poursuite de la construction européenne** avec l'instauration d'un **marché commun** le **1^{er} janvier 1959**, l'achèvement de l'**Union douanière** le **1^{er} juillet**

1959 et l'affirmation de la CEE comme in pôle économique de premier plan qui négocie avec les Etats-Unis sur un pied d'égalité ;

- la **Politique agricole commune (PAC)** ou « *Europe verte* » largement subventionnée à travers le Fonds européen d'Orientation et de Garantie Agricole (**FEOGA**). Première politique communautaire lancée en **1962**, la **PAC** a pour objectif de créer un espace protégé pour l'agriculture et un système de prix communs. Une politique assez semblable est appliquée dans le domaine industriel ;

- la **politique monétaire** avec la création en **1972** du « *serpent monétaire européen* » pour échapper aux fluctuations du dollar. Ce « *serpent monétaire* » est remplacé le **13 mars 1979** par le Système monétaire européen (**SME**) qui instaure une unité monétaire de référence : l'Unité de compte européenne ou *European Currency Unit (ECU)*. L'ECU servait à calculer les prix agricoles et les tarifs extérieurs à la Communauté ;

- l'**élargissement de la CEE** d'abord au Royaume-Uni, au Danemark et à la République d'Irlande en **1973**, puis aux pays méditerranéens (la Grèce en **1981**, l'Espagne et le Portugal en **1986**). A partir de **1992**, la CEE qui devient l'**Union européenne** s'élargit en **1995** à l'Autriche, à la Finlande et à la Suède. Le **1^{er} mai 2004**, dix nouveaux pays adhèrent à l'Union (Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Malte et Chypre), suivi de la Bulgarie et de la Roumanie le **1^{er} janvier 2007**. Ainsi l'Union européenne à **27 membres** couvre près de **4,5 millions de km²** et compte **485 millions d'habitants**. L'élargissement complète la dimension géographique de la construction européenne, ouvre de nouveaux marchés pour les grandes entreprises de l'Ouest et donne aux pays d'Europe centrale et orientale (PECO) un moyen d'accéder à la prospérité.

2. Une construction politique au ralenti

L'objectif de départ était la réalisation de l'Union politique mais les avis divergeaient sur la nature même de cette union. Aujourd'hui, l'Union européenne apparaît comme une union avec des voix multiples. Sous l'impulsion de Jacques **Delors**, l'**Acte unique européen** avait été signé le **1^{er} février 1986** pour la création d'un marché unique européen et une coopération politique élargie en matière de politique étrangère. Devant assumer des responsabilités mondiales, l'Union européenne devait se faire sur le plan politique. Cette nouvelle dimension s'est exprimée à travers la

décision prise en **1991** de bâtir une Politique étrangère et de sécurité commune (**PESC**).

III. La fin de la logique bipolaire et ses conséquences sur la construction européenne

L'éclatement de l'URSS, la réunification de l'Allemagne et la situation politique en Europe de l'Est ont incité la CEE à réfléchir sur son statut dans la nouvelle Europe. Le **traité de Maastricht** signé en février **1992** et en vigueur le **1^{er} novembre 1993** constitue une tentative de relance. Ce traité modifie tous les traités signés depuis **1951**. Il crée une **Union économique et monétaire (UEM)**, étend les pouvoirs du Parlement européen, renforce la coopération intergouvernementale entre les Etats membres et projette d'instituer une union politique.

Après plusieurs étapes, l'UEM a abouti en **1999** à l'instauration d'une monnaie unique (l'**euro**) et à la création de la **Banque centrale européenne**. Désormais, pour appartenir à la **zone euro**, les Etats membres doivent respecter des critères de convergence imposant une rigueur budgétaire.

Dans le domaine politique, le projet de Constitution européenne proposé en **2002** n'a pas abouti à cause surtout du « **non** » de la France le **29 mai 2005**. Cependant par sa prospérité et son dynamisme, l'Union européenne est un grand pôle d'attraction d'où la multiplication des demandes d'adhésion comme celle de la Croatie dont l'entrée est prévue en **2008**.

Il faut signaler que l'Union européenne avait signé une série d'accords avec plusieurs pays ou groupes de pays notamment les Accords de coopération avec les pays **ACP** (Convention de Yaoundé de **1963** puis de Lomé de **1984 à 1995**) et des accords bilatéraux avec des pays en développement dans plusieurs domaines (agriculture, éducation, santé etc.).

IV. Les problèmes de l'Union européenne

Les pays européens n'ont pas tous adhéré à la CEE à sa création à cause du refus des Britanniques qui ont créé une association concurrente : l'**AELE** ou « **Europe des Sept** » et de l'opposition des pays de l'Est qui se sont regroupés autour du CAEM. Les grands pays comme l'Allemagne, la France ou le Royaume-Uni sont souvent critiqués pour leur attitude dans la prise de décisions sans consulter les « petits pays ». La **convention Schengen** signée en **1985** et effective en **1995** ne concerne que treize pays de l'Union européenne. La monnaie unique, l'**euro**, n'est utilisée que

par douze pays de l'Union. L'Union européenne a également montré son incapacité à lutter efficacement contre certains problèmes : la maladie de la « vache folle », la « grippe aviaire », la fièvre « aphteuse », la guerre en ex-Yougoslavie. La xénophobie constitue une entrave à la solution des problèmes liés au vieillissement de la population. L'Europe agricole connaît également de sérieux problèmes dans le contexte de la mondialisation comme le montre la contestation des **altermondialistes** incarnée par José **Bové**. La défense commune connaît un retard à cause de la suprématie américaine au sein de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (**OTAN**). Les gouvernements et les populations de certains pays ont du mal à accepter l'élargissement qu'ils estiment coûteux. L'échec du projet de Constitution européenne et les divergences à propos de l'invasion de l'Irak par les Etats-Unis constituent des obstacles à la réalisation de l'Europe politique.

Conclusion

Suscitée au départ par des initiatives américaines, la construction européenne a été reprise par les Européens eux-mêmes. Aujourd'hui, l'Union européenne constitue une réussite économique remarquable et s'impose comme un des pôles de la Triade. En revanche, sur le plan politique, l'essentiel reste encore à accomplir.

Leçon 8 : L'ECONOMIE FRANÇAISE

Introduction

Située au cœur de la zone tempérée, la France jouit d'une situation géographique privilégiée avec une superficie de **551 500 km²**, c'est un pays de taille moyenne, au **48^e rang** dans le monde. La Russie est **31** fois plus vaste, les Etats-Unis **17** fois plus et le Brésil **16** fois plus. En revanche, la France est le **3^e** pays le plus vaste d'Europe derrière l'Ukraine. La Belgique est **18** moins étendue et l'Allemagne **1,5** fois plus petite. Avec une population de **59 762 000 habitants**, elle se place au **28^e** rang mondial et au **2^e** rang de l'Union européenne derrière l'Allemagne. La France appartient au groupe des pays les plus riches de la planète. Sa puissance économique repose sur une agriculture dynamique qui bénéficie de climats et de sols favorables et sur une vieille tradition agricole, industrielle et commerciale. Cependant l'économie française montre quelques signes de faiblesse.

I. Une économie mixte

La France est un des rares pays d'économie libérale où le rôle de l'Etat est très important.

1. L'importance du rôle de l'Etat

Le rôle de l'Etat s'est accru presque constamment, avec comme points forts trois grandes périodes de nationalisations :

- sous le **Front populaire (1936-1937)**, la création de la SNCF ;
- à la **Libération (1944-1946)**, la nationalisation des charbonnages, du gaz, de l'électricité, des usines Renault, des banques de dépôt et des compagnies d'assurances ;
- en **1982**, la nationalisation de neuf groupes d'industries et de 36 banques.

Malgré les privatisations de **1986** et de **1987** avec le retour au privé des entreprises nationalisées, l'Etat demeure, en France, le premier producteur, le premier employeur (**5 millions de salariés**) et le premier investisseur grâce à la gestion du budget national évalué à **1 464 milliards d'euros** en **2001**.

2. Un secteur privé hétérogène

Le secteur privé est très diversifié et la plupart des entreprises sont individuelles. Longtemps, les **PME** ont dominé les structures françaises de production. Aujourd'hui

encore, les **PME** sont les plus nombreuses. Mais à côté, et sous l'effet de la concurrence internationale, se sont développés de grands groupes industriels ou financiers, actifs à l'échelle du monde : **Peugeot-Citroën, Paribas, Saint-Gobain** (verrerie, fonte, céramique, plastiques), **Suez**, etc. Chacun de ces groupes emploie plusieurs milliers de personnes.

3. Une économie néo –industrielle

Sous l'effet de la concurrence, l'économie française a été fortement bouleversée. L'agriculture qui, longtemps, employa la majorité des Français, ne fournit plus que **2,7 %** des actifs. L'industrie, qui employa **39 %** des actifs en **1975**, recule à son tour (**24,5 %** aujourd'hui). C'est le secteur tertiaire (les services) qui a profité du déclin des deux autres secteurs et qui, aujourd'hui, emploie la majorité des Français (**72,8 %** des actifs). Ce sont les caractéristiques d'une **économie néo – industrielle**, c'est-à-dire d'une économie dans laquelle l'industrie n'est plus le principal employeur, mais qui continue de jouer un rôle important.

II. La France, une grande puissance économique

La France constitue la **5^e puissance économique mondiale** (loin derrière les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne). Ses succès économiques sont néanmoins incontestables : **5^e puissance commerciale du monde, 4^e producteur industriel mondial, 2^e fournisseur de services de la planète, 2^e exportateur mondial de produits agricoles et agroalimentaires...** Son produit intérieur brut s'élève à 1675 euros en **2006** (**5^e rang mondial**). Son PIB / hab. de **28 000 euros** (**16^e rang mondial**) place la France parmi les pays très riches de la planète. Malgré un contexte de crise économique durable, le niveau de vie des Français est l'un des plus élevés du monde.

1. Une puissante agriculture modernisée

Avec seulement **0,7 %** des terres agricoles du monde, la France est la première puissance agricole de l'Union européenne (**28 %** de la production) et le **2^e exportateur mondial de produits agroalimentaires**. Elle se place au **1^{er} rang mondial** pour la production de vins et de betteraves à sucre, au **3^e rang** pour le lait, au **5^e rang** pour la production de céréales. Ces résultats spectaculaires sont obtenus seulement par **3 millions d'agriculteurs** qui ne représentent que **2,7 %** des actifs. Cette mutation est réalisée au prix d'une véritable « révolution agricole »

accompagnée par l'Etat et surtout pilotée par l'Union européenne à travers le Fonds européen d'Orientation et de Garantie agricole (**FEOGA**).

L'agriculture produit aujourd'hui de plus en plus pour le marché. Elle n'est plus désormais que le seul maillon d'une chaîne agroalimentaire qu'elle ne contrôle pas car, en amont, c'est l'industrie qui lui fournit les machines, les engrains et les semences qui lui sont nécessaires et, en aval, ce sont les entreprises qui transforment et commercialisent les productions. La répartition géographique des productions montre deux grands types d'espaces agricoles :

- **les espaces de forte production** qui donnent à la France sa puissance agricole : les céréales et les betteraves dans le Bassin parisien et dans le Nord, la production laitière en Bretagne et en Normandie, la production légumière et fruitière dans la Vallée du Rhône, le Languedoc, la Vallée de la Garonne et le Roussillon, les grands vignobles de l'Alsace, de Bourgogne, du Bordelais, de Champagne... ;
- **les espaces à faible production** mais qui contribuent à entretenir le paysage rural, principalement dans la France du Sud (Alpes, Massif central, Pyrénées...).

		Productions 2004	Rang mondial
Produits agricoles (en millions de tonnes)	blé	39,461	5 ^e
	maïs	15,743	5 ^e
	orge	10,999	5 ^e
	Pommes de terres	6,9	10 ^e
	vin	4,8	1 ^{er}
Elevage (en millions de têtes)	bovins	19,187	14 ^e
	ovins	8,95	25 ^e
	porcins	15,189	10 ^e
PRODUCTIONS AGRICOLES FRANÇAISE (2004) Source : <i>Atlaséco</i> , 2006.			

2. La quatrième industrie du monde

L'industrie qui emploie **24,5 %** des actifs demeure un atout essentiel dans la compétition internationale. Près de **90 %** de la valeur des exportations du pays reposent sur les produits de l'industrie. La France possède de grands groupes industriels : **Atofina** dans la chimie, Renault et Peugeot-Citroën dans la construction automobile, **Sneecma** dans la conception des moteurs d'avions, **Airbus** dans l'aéronautique, **TotalFinaElf** dans le secteur du pétrole, **Alcatel** dans les

télécommunications, **Carrefour** dans le grand commerce, **EDF** dans l'électricité, etc.

La dure concurrence internationale pousse la France, vieux pays industriel, à moderniser ce secteur. Cette modernisation a fait que l'industrie ne cesse de perdre des emplois depuis **1974**, au rythme de **150 000** par an. On distingue trois types d'industries :

- **les industries en crise** : la sidérurgie, le textile, la construction navale et le secteur de la machine-outil ;
- **les industries en restructuration** : la construction automobile, traditionnellement un des points forts de l'industrie française ;
- **les industries en développement**, c'est-à-dire les industries de la troisième révolution industrielle comme l'électronique, l'informatique, les constructions aéronautiques et aérospatiales, les biotechnologies...

Une partie de ces industries tend à se regrouper dans des zones industrielles situées dans un environnement favorable, généralement dans les villes à fort dynamisme (les **technopoles**).

L'industrie française fait également apparaître **deux espaces séparés par la ligne Le Havre – Marseille** : à l'est, c'est la **France industrielle** mais qui connaît une grave crise ; à l'ouest, c'est la **France sous industrialisée** à l'exception de quelques foyers isolés (Nantes, Bordeaux, Toulouse...), constitués principalement d'industries récentes. Aujourd'hui, on assiste à une redistribution vers l'ouest et le midi (sud) de la France.

Dans le domaine de l'énergie, la consommation est importante. L'insuffisance des ressources nationales pousse la France à recourir aux importations, à mener une politique d'économie de l'énergie et à donner la priorité à l'électricité d'origine nucléaire (**2^e rang mondial**). Aujourd'hui, la France dispose d'excédents d'énergie qu'elle vend à ses voisins.

3. Une grande puissance commerciale

La France est la **5^e puissance commerciale du monde** grâce à la compétitivité de ses produits. Le solde des échanges de la balance commerciale est positif (+ **7 milliards de dollars en 2004**).

Les exportations portent sur les produits d'équipement et de transports (**20 %** du total), les produits pharmaceutiques (**13 %**), les équipements électriques et

électroniques (12 %), l'acier et les équipements mécaniques (8 %), les produits de l'agriculture (5 %), les parfums et les vêtements (4 %)... La France réalise l'essentiel de ses transactions commerciales avec les autres pays de l'Union européenne (49 % des exportations et 60 % des importations).

Les principaux produits importés sont les hydrocarbures, l'uranium, les produits électroniques, les produits agricoles tropicaux...

Les **Etats-Unis**, l'**Espagne**, l'**Allemagne**, le **Royaume-Uni** et l'**Italie** sont les cinq premiers clients de la France. Le **Maroc**, premier partenaire commercial africain, pointe au **18^e** rang des clients de la France.

4. Le tourisme

En France, l'activité touristique est très ancienne. Ce pays est la **première destination touristique mondiale** (**77 millions d'arrivées en 2002**). Il s'y ajoute le tourisme des Français en France. Désormais, le tourisme est le **meilleur produit français à l'exportation**, qui dégage plus d'excédents commerciaux (+ **12,4 milliards d'euros en 2002**) que l'agroalimentaire, l'industrie ou la construction aéronautique. Le secteur touristique, à l'origine de 7 % du PIB, est un important **pourvoyeur d'emplois** (**1 million** en prenant en compte les transports) et offre une grande variété de produits (tourisme en ville, tourisme culturel, tourisme « vert » en espace rural, tourisme sportif...). **Paris** est de très loin le premier lieu touristique devant la **Côte d'Azur**, les **Alpes du Nord** et les **littoraux**.

III. Les problèmes de l'économie française

D'une manière générale, l'économie française souffre chroniquement de deux maux : le **chômage** et le **déficit budgétaire**

1) La flambée du chômage

La croissance ne profite pas à tout le monde. La montée continue du chômage, qui se maintient à un taux très élevé (**10 % de la population active en 2004**), malgré les politiques publiques successives d'aide à l'emploi, s'est accompagnée d'un développement dramatique de la précarité, de la pauvreté et de l'exclusion. Les incertitudes sur l'avenir et la persistance d'un fort taux de chômage ont incité les Français à maintenir une **épargne élevée**. Celle-ci empêche une reprise de la consommation et fragilise les entreprises.

2. Un déficit budgétaire qui se creuse

L'ampleur du chômage menace le système de protection sociale (assurances chômage, maladie et vieillesse, revenu minimum d'insertion – RMI –, politique familiale, insertion des jeunes...) auquel la France consacre plus d'un **quart de son PIB (28 %)**. La lutte contre le chômage accroît le déficit budgétaire et, inversement, la lutte contre le déficit budgétaire agrave le chômage. En fin juin 2002, le déficit budgétaire de la France s'élevait à **16 milliards d'euros**, soit **3,4 milliards de plus qu'en l'an 2000**.

Conclusion

L'économie française tient son rang et figure aux places d'excellence. Puissance agricole et industrielle, la France possède quelques uns des mastodontes les plus performants de l'économie mondiale. En contrepoint de ce tableau plutôt flatteur, les signes de faiblesse de l'économie française sont légion (chômage, déficit budgétaire, xénophobie latente). La France a du mal à rattraper le retard accusé depuis longtemps sur le tiercé dominant de l'économie mondiale (Etats-Unis, Japon, Allemagne).

3^e Partie : L'ASIE – PACIFIQUE

Chapitre I : PRESENTATION GENERALE

Leçon 9 : L'ASIE PACIFIQUE :

LES FACTEURS D'EMERGENCE ET LEURS LIMITES

- **Introduction**

L'Asie – Pacifique correspond à la façade asiatique de l'Océan Pacifique. Cette région du monde a été secouée par quarante années de guerres dévastatrices causées par le militarisme et l'expansionnisme japonais et, depuis **1945**, par des mouvements de décolonisation plus ou moins violents. La Corée, le Vietnam et le Cambodge ont dramatiquement subi les conséquences de la guerre froide. Au début du troisième millénaire, l'Asie – Pacifique reste la **région la plus peuplée du monde**. Elle a connu, au cours des années **1980** et **1990**, une remarquable dynamique de **développement** et de **modernisation**, une réussite exemplaire, d'où la référence au « **miracle asiatique** ». Mais, à partir de **1997**, l'Asie – Pacifique est profondément secouée par une crise économique dont les effets persistent encore. Cet effondrement économique et social fait penser à la fin du « **miracle asiatique** » et, en tout cas, remet en cause le modèle de développement de l'Asie – Pacifique.

I. Les facteurs d'émergence de l'Asie – Pacifique

La réussite économique spectaculaire de l'Asie – Pacifique repose sur **l'Asiatisme**, sur une **industrie puissante** qui fournit une grande part du **PNB** et des emplois, sur la **constante intervention de l'Etat** et sur une **main-d'œuvre abondante et disciplinée**.

1) L'industrialisation à tout prix

Les pays de l'Asie - Pacifique sont passés d'un stade d'économies agraires de subsistance à celui d'économies industrielles. C'est le cas en particulier des **Nouveaux Pays industrialisés (NPI)** appelés aussi « **pays – ateliers** ». Les activités industrielles reposent sur trois domaines principaux : la **construction navale**, l'**industrie textile** (confection) et l'**industrie électronique**. Toutes les

activités industrielles sont dépendantes des **firmes** multinationales américaines, européennes ou japonaises qui assurent **80 %** des investissements. Les firmes multinationales profitent aussi des avantages proposés par l'Etat par le biais des politiques de **déréglementations** avec la multiplication des **Zones franches industrielles (ZFI)** ou des **Zones économiques spéciales (ZES)**. L'étroitesse du marché intérieur de la plupart des pays de l'Asie – Pacifique les oblige à exporter leurs productions, donc à mettre en place des économies extraverties.

2) Le rôle de l'Etat

L'intervention de l'Etat est presque partout constante à travers la définition des choix économiques, les financements des entreprises publiques, les mesures fiscales destinées à favoriser l'implantation de sociétés étrangères. L'Etat contribue aussi au contrôle des syndicats à faire accepter aux jeunes et aux femmes des salaires très bas et imposer de dures conditions de travail aux salariés (longue durée du travail hebdomadaire, vacances réduites). Aussi les **régimes politiques de nature autoritaire** ont-ils longtemps prospéré en Asie – Pacifique. Par exemple, **Taiwan** a vécu **38 ans** de **loi martiale**. D'autres pays comme **Singapour**, la **Malaisie**, la **Chine**, l'**Indonésie**, la **Birmanie (Myanmar)** connaissent également des régimes despotes.

3) Un énorme réservoir démographique

L'espace Asie – Pacifique est le plus grand réservoir de population du monde (**3 milliards d'habitants**). En **1990**, les Asiatiques représentaient déjà **58,3 %** de l'humanité. La **main-d'œuvre** est donc abondante et bon marché. Par ailleurs, la croissance économique et démographique a provoqué une explosion urbaine qui représente un défi immense pour les sociétés asiatiques. La population urbaine de l'Asie – Pacifique passera de **991 millions d'habitants** en **1990** à **2,24 milliards** en **2020**. Le **développement durable** de l'Asie – Pacifique doit alors résoudre un problème essentiel : **prévenir la destruction de l'environnement tout en évitant des crises sociales incontrôlables**. Par conséquent, la maîtrise de la démographie doit passer par des politiques énergiques s'appuyant sur une **large information**, sur la **contraception**, la **libéralisation de l'avortement et de la**

stérilisation, la lutte contre l'immigration. Des pays comme la Chine, le Japon, l'Indonésie, Singapour se sont déjà engagés résolument dans cette voie.

En résumé, l'Asie – Pacifique est une région du monde qui semblait promise à un avenir radieux compte tenu des **taux de croissance élevés** des pays de la zone, de leur rapide industrialisation, de l'**amélioration rapide du niveau de qualification de la population**, de leur **dynamique de développement soutenue**. Les nations de l'Asie – Pacifique sont sur le point de rejoindre le club très fermé des pays les plus développés. Mais leurs stratégies de développement basées sur une **croissance sauvage**, le **recours aux firmes multinationales**, l'**exploitation** et une **forte ouverture vers l'extérieur** montrent actuellement leurs limites. En effet, depuis **juillet 1997**, une crise aussi profonde que la grande dépression économique des **années 1930** d'après la **Banque mondiale** a fait vaciller toute l'Asie – Pacifique.

II. Les limites des modèles de développement de l'Asie – Pacifique

1) Sur le plan économique

La survie des pays de l'Asie – Pacifique passe une **adaptation permanente à l'économie – monde**. Les économies sont **vulnérables et dépendantes des marchés extérieurs**. L'âge d'or de l'Asie – Pacifique, fondé sur une **croissance exponentielle**, un **développement industriel accéléré** et le **consensus social**, est révolu. La crise structurelle des économies, fondées sur des branches exportatrices, semble évidente. Par exemple, la **Corée du Sud** exporte **30 %** de sa production, **Taiwan 55 %**. Or les exportations de ces pays sont toujours à la merci des **mesures protectionnistes** de certains clients comme le **Japon** ou les **Etats-Unis**. En ce qui concerne les exportations, les pays de l'Asie – Pacifique sont en général soumis aux **fluctuations** des cours des matières premières (exemple : les contrecoups des chocs pétroliers). Enfin, l'**extraversion économique** accentue la **dépendance technique, commerciale et financière** de même que la **concurrence** entre pays à évolutions comparables.

2) Sur le plan social

Les transformations économiques rapides ont été génératrices de difficultés sociales majeures. En effet, l'élévation du niveau de vie et d'instruction de la population

encourage l'aspiration à la **démocratie** et au **respect des droits de l'homme**. Ainsi l'**autoritarisme** et le **caractère répressif** des pouvoirs politiques sont moins bien acceptés par les populations aujourd'hui. La **multiplication des revendications démocratiques** en Thaïlande, en Indonésie, en Birmanie (Myanmar), en Chine, prouve que **sans démocratie, la croissance et le développement ne peuvent être durables**.

Par ailleurs, les nouvelles exigences des citoyens ont renchéri de façon notable le coût du travail. Ce processus encourage le capital à aller se placer dans d'autres régions du monde. On observe aussi une hausse vertigineuse de **chômage urbain** et de la **pauvreté**. Le « **miracle asiatique** » est en train de se transformer en cauchemar pour des millions de travailleurs qui découvrent le chômage de masse. Entre **1997** et **1998**, le taux de chômage est passé de **2,6 % à 5,2 %** en Malaisie, de **2,2 à 6 %** en Thaïlande, de **2,3 à 8,1 %** en Corée du Sud, de **4,9 à 11 %** en Indonésie.

Sans la moindre convention sociale, les **licenciements massifs** font augmenter la **pauvreté** et la **xénophobie** (exemple la minorité chinoise en Indonésie). Le modèle asiatique a donc besoin d'une dimension sociale et démocratique, de politiques de développement permettant d'éradiquer la corruption et d'atténuer les inégalités sociales.

3) Sur le plan sur le plan de l'environnement

La croissance économique à tout prix et l'explosion urbaine posent le problème du **développement durable** de l'Asie – Pacifique. De plus en plus, cette région du monde se distingue par la **pauvreté**, la **pollution de l'air, de l'eau, des sols** et la **destruction de la biodiversité**. Le prix humain et écologique du décollage économique est donc extrêmement élevé.

Le modèle de développement asiatique secrète dans les villes et les régions industrielles **pollution, déchets** et **nuisances** de toutes sortes. En outre, on observe une destruction à grande échelle des forêts en Thaïlande, en Indonésie, aux Philippines. Le cas de Taiwan est également très préoccupant. En **1950**, on comptait dans ce pays **6 000 usines**, il y en avait **95 000** en **1996**. Ainsi l'**indice standard de pollution** atteint **200** alors que dans le plus mauvais jour, il n'atteint pas **100** à Los Angeles. Par exemple, **Bangkok** (capitale de la Thaïlande), **Pékin** (capitale de la Chine), **Manille** (capitale des Philippines) rivalisent avec **Taipei** (capitale de Taiwan) dans le domaine de la pollution.

- **Conclusion**

L'Asie – Pacifique a connu près de trois **décennies de remarquables dynamiques de développement et de modernisation**. Cette évolution a fait surgir des économies industrielles à la place d'économies agraires de subsistances. En plus, elle a catalysé des évolutions sociales notables avec la naissance de classes moyennes urbaines. Cette émergence de l'Asie – Pacifique apportait un **démenti cinglant à la fatalité du sous-développement**. Mais cet élan économique qui faisait penser au « **siècle asiatique** » vient d'être brisé et le **déclin économique** s'est doublé d'une **régression sociale d'une ampleur énorme**. La faillite du capitalisme asiatique montre bien que l'Asie – Pacifique, dans sa plus grande partie, est **loin de disposer du savoir, du savoir-faire, du capital et des institutions politiques pour devenir un nouveau centre**. Pour l'avenir, l'Asie – Pacifique doit consolider des Etats de droit, donnant la priorité à la **justice sociale**, à la **démocratie**, aux **droits de l'homme** et non aux seuls marchés.

Chapitre II : **LE JAPON** (« *Nihon* » : « pays du soleil levant »)

Quatre îles principales : **Hokkaido, Honshu, Shikoku et Kyushu.**

Leçon 10 : LE MODELE ECONOMIQUE JAPONAIS : CARACTERISTIQUES ET PROBLEMES

• **Introduction**

La réussite économique spectaculaire du Japon a été souvent qualifiée de **miracle**. En effet, entré tardivement dans l'ère industrielle, écrasé en **1945**, le **Japon a rattrapé son retard avec une rapidité impressionnante**. Aujourd'hui, le Japon est la **2^e puissance économique et technologique du monde**. Ses performances industrielles, ses excédents, son poids financier font du Japon une grande puissance économique. On peut ajouter à cela que le Japon dispose d'une **population nombreuse, dynamique, cohérente et bien formée**. Ensuite, on peut relever **l'organisation de ses structures économiques et l'efficacité de ses stratégies de croissance évolutive**. Cependant, le Japon révèle encore des **signes de fragilité** comme la **dépendance extérieure, les déséquilibres spatiaux, l'absence d'influence politique et culturelle majeure**. En plus, les problèmes qui ont secoué l'Asie – Pacifique ont plongé le Japon dans la **plus grave récession économique de l'après-guerre**. Une réforme de fond du système économique nippon a permis une reprise depuis le début du troisième millénaire.

I. La deuxième puissance économique du monde

1. Une grande puissance industrielle et technologique

La manifestation la plus évidente de la puissance japonaise est la place de son industrie qui fournit **15 %** de la production industrielle mondiale. Dans beaucoup de domaines, le Japon a un **palmarès exceptionnel** grâce à des **productions massives et de qualité**.

En premier lieu, le Japon dispose de **puissantes industries lourdes** comme la **sidérurgie**, classée au premier rang mondial grâce à **Nippon Steel**, les **constructions navales** pour lesquelles le rôle de premier plan du « **Pays du Soleil Levant** » est manifeste. La **chimie lourde** se classe au **2^e rang mondial** derrière celle des Etats-Unis. Ensuite, dans les années **1960** et **1970**, l'Etat japonais a privilégié **l'industrie automobile** et les **constructions mécaniques**. D'ailleurs, la construction automobile japonaise a occupé la première place mondiale de **1980** à **1994**, grâce à un **vaste marché intérieur**, à des **technologies modernes** et à

des **modes de gestion efficaces**. Parmi les grandes firmes automobiles, on peut citer **Toyota** (1^{er} rang mondial) et **Nissan** (4^e). Dans le domaine des **textiles synthétiques**, le Japon a également réussi des percées remarquables.

Les **industries de pointe** et de **haute technologie** constituent l'orientation essentielle pour ce troisième millénaire : constructions électriques et électroniques, informatique, robotique, biotechnologies. Dans ce domaine, on peut citer de grands groupes de renom comme **Sony**, **Toshiba**, **Hitachi**... Toutefois, pour les industries aéronautiques et aérospatiales ainsi que pour la production de logiciels, les capacités du Japon paraissent encore insuffisantes.

2. Une grande puissance commerciale et financière

Le Japon réalise le **premier excédent commercial du monde**. En **2004**, par exemple, le Japon a réalisé un excédent de **180 milliards de dollars**. Les exportations portent exclusivement sur les produits industriels comme les **automobiles**, les **navires**, les **textiles**, les **produits électriques et électroniques**. Le Japon se présente comme un « **vendeur surdoué et agressif** » grâce à des sociétés de commerce (les **Sogo Shosha**) qui collectent les informations et commercialisent les produits. Ces **Sogo Shosha** constituent les fers de lance des exportations japonaises. **Cette** stratégie commerciale repose sur deux principes : **l'étude des besoins du marché mondial et la protection du marché national** malgré l'appartenance du Japon à l'Organisation mondiale du Commerce (**OMC**). En outre, le consommateur japonais a un **comportement très nationaliste**, c'est-à-dire une habitude de consommer d'abord japonais.

Premier **créancier de la planète**, le Japon est aussi devenu la **première puissance financière du monde** à travers ses excédents commerciaux et son importante épargne intérieure. La **Bourse de Tokyo** (le **Kabuto Cho**) est la deuxième place boursière du monde (l'indice **Nikkei**). De même, le **yen** est devenu l'une des monnaies les plus solides du monde.

3. Le Japon et la région Asie – Pacifique

Actuellement, le Japon effectue un **recentrage sur la région Asie – Pacifique** et tente de structurer autour de lui l'activité économique de cet espace pour mieux faire face à l'**ALENA** et à l'**Union européenne**. Ainsi, la création de l'**Asian Pacific Economic Cooperation (APEC)** en **1989** et le projet de mise en place d'une **Zone de Libre Echange** avec notamment la **Corée du Sud** et la **Chine** pour **2020** entrent dans le cadre de cette stratégie. Dans l'Asie – Pacifique, le Japon intervient

principalement par ses **investissements**. Ainsi, **60 %** de l'aide publique japonaise au développement sont réservés à cette région. Malgré les **réticences** culturelles et politiques de ses partenaires en raison du passé impérialiste de l'« *Empire du Soleil Levant* », notamment la Chine, le Japon arrive de plus en plus à construire un **espace économique intégré et de partenariat en Asie – Pacifique**.

Au total donc, le Japon est incontestablement parvenu au stade de **géant économique qui étonne et inquiète**. Quels sont les instruments de la puissance japonaise ?

II. Les instruments de la puissance japonaise

1. La population, premier atout du Japon

Le territoire japonais porte sur ses **377 800 km²** une population de **127 500 000 habitants**, soit une densité de **338 hab/km²**. Le Japon est la **9^e** puissance démographique du monde. Il dispose d'un précieux capital humain. En effet, la **population active** est **nombreuse et très bien formée**. Le niveau professionnel à l'embauche est très élevé et tout cela représente un atout pour les entreprises. **L'ardeur au travail** caractérise aussi la main-d'œuvre japonaise. On peut même parler de « *religion du travail* » se manifestant par **44 heures par semaine**, de nombreuses heures supplémentaires et seulement **20 jours de congé** payés contre **36** en France. Par ailleurs, la société japonaise a un **niveau de vie parmi les plus élevés du monde**. Elle est la **première société de consommation** d'Asie et la deuxième du monde après les Etats-Unis. Avec le critère du **PNB/hab**, comme celui de l'**IDH**, le Japon se classe des les dix premiers. Le quête du **consensus** et la **solidarité** demeurent les principaux fondements la société japonaise. Presque partout, la priorité est donnée au **consensus** plutôt qu'aux querelles, à **l'intérêt collectif** plutôt qu'à l'intérêt individuel. En plus, les Japonais accordent une importance fondamentale aux **liens communautaires (famille, entreprise, Etat)** et au **respect de la hiérarchie** hérités de la **religion shintoïste** et de **l'influence confucéenne**. Cette **soumission au groupe et au patron** explique que les travailleurs n'hésitent pas à porter l'uniforme de l'entreprise, à chanter l'hymne de l'entreprise ou à se plier aux séances de gymnastique au sein de l'entreprise.

2. Une organisation économique originale et efficace

En premier lieu, **les structures de l'économie sont largement concertées**. Par exemple, dans la majorité des entreprises, les « **cerces de qualité** » réunissent les

employés d'un même service pendant des heures pour étudier collectivement les moyens d'améliorer la qualité du produit et de la productivité. La concertation s'effectue aussi entre les **dirigeants des entreprises** organisés dans le ***Keïdanren***, les **milieux d'affaires (Zaïkai)** et le **pouvoir politique**.

D'ailleurs, l'**Etat joue un rôle très actif dans l'organisation économique du Japon**. Cette **tradition interventionniste** remonte à l'**ère Meiji (1868)**. L'intervention de l'Etat s'effectue par l'intermédiaire du **ministère du Commerce international et de l'Industrie** ou **MITI** (*Ministry of International Trade and Industries*). Grâce à cet organe, l'Etat **planifie** de façon souple l'économie, définit les objectifs prioritaires, oriente la politique financière, etc.

Dans l'organisation de la production, on observe une coexistence entre **congolomérats géants (Mitsubishi, Sumitomo, Nippon Steel, Honda, Toyota, etc.)** et une foule de **PME – PMI**. Ces dernières sont à la pointe de l'innovation technologique et font preuve d'un dynamisme remarquable. Les **PME** agissent en général comme sous-traitants d'entreprises plus importantes et, lors des périodes de récession (crise), amortissent les chocs des fluctuations économiques. Dans les **PME**, la mobilité des travailleurs est plus grande, les salaires plus bas, les avantages sociaux moins importants. Les employés sont souvent des femmes, des retraités et des paysans qui travaillent à temps partiel.

3. Des stratégies de croissance évolutive

a) Une situation catastrophique après 1945

Après sa capitulation en **1945**, le Japon était dans une **situation économique difficile en raison des pertes démographiques, territoriales et économiques considérables**. Les Américains avaient décidé en plus de démanteler les **Zaibatsu** (littéralement « **cliques financières** », remplacées par les **Zaïkai**) hérités de l'impérialisme japonais. L'empereur est réduit à un rôle symbolique. Mais la victoire du communisme en Chine et en Corée conduit les Etats-Unis à signer le **Traité de Paix de San Francisco** avec le Japon le **8 septembre 1951** (en vigueur le **28 avril 1952**), à cesser l'occupation militaire et à faire de ce pays un **allié** dans la guerre froide. Ainsi, les commandes américaines pendant la guerre de Corée ont relancé l'économie japonaise.

b) La période de haute croissance japonaise de 1955 à 1973

Cette période d'une vingtaine d'années a à peu près suffi au Japon pour se hisser au rang de **grande puissance**. C'est la **demande intérieure** qui a joué un rôle

moteur dans cet essor. Le Japon utilise aussi le contexte d'ouverture du commerce international pour conquérir des marchés extérieurs. Pendant la période de haute croissance, le **PNB** du Japon a **triplé** et les **taux de croissance** ont atteint **15 %** en moyenne.

c) Le rôle des deux chocs pétroliers et la hausse du yen

Les **chocs pétroliers** (**1973** et **1979**) ont conduit le Japon adopter de nouvelles stratégies. Dès lors, le **MITI** est devenu le chef d'orchestre des **restructurations industrielles**, des **délocalisations d'activités** et du **redéploiement du commerce extérieur**. Contrairement aux autres grands pays industriels, le Japon fait figure de relative exception car il a réussi à renouer avec la croissance plus rapidement. Dès lors, le **yen** a supplanté le **dollar** à la fin des **années 1980**. Mais cette hausse du **yen** a renchéri les exportations japonaises et a amené les entreprises à faire de nouveaux efforts. On évoque souvent l'économie et la société du Japon comme un **modèle de cohésion et d'organisation**. Pourtant, le Japon subit un certain nombre de **contraintes** réelles. En outre, depuis la **crise asiatique de 1997**, le Japon a du mal à redresser la situation économique difficile (système bancaire sinistré, forte contraction du crédit, stigmatisation de la demande intérieure, chômage et déchirure sociale).

III. Les limites de la puissance et du modèle économique japonais

1. Un espace déséquilibré

Le milieu naturel du Japon est caractérisé par l'**exiguïté (étroitesse) des terres** et la **rigueur des manifestations climatiques**. En effet, le Japon est une **archipel volcanique** (**35 volcans actifs**), **montagneux** (**71 %** du territoire), soumis aux **rigueurs du froid** et des **neiges abondantes** en hiver, aux **cyclones dévastateurs** en été. Par exemple, le tremblement de terre de **Kobe** en **janvier 1995** a fait **5 500** morts et **28 000 sinistrés**. Le caractère montagneux de l'archipel japonais limite les terres cultivables. Ainsi, l'espace agricole ne suffit pas pour satisfaire les besoins d'une population nombreuse et de la forte poussée urbaine. **Le Japon peut donc être considéré comme une terre violente, hostile à l'implantation humaine et aux activités économiques**. En raison de ces contraintes naturelles, l'organisation de l'espace japonais est déséquilibrée. On distingue : d'un côté, le **Japon de « l'endroit »** sur côte pacifique, correspondant à la mégalopole **Tokyo – Osaka – Nagoya – Kobe** et au poumon économique ; de

l'autre côté, le **Japon de « l'envers »** sur la côte de la mer du Japon qui fait figure de désert humain et économique.

2. La dépendance extérieure

a) Une dépendance énergétique et alimentaire

Les **insuffisantes ressources du sol et du sous-sol** placent le Japon dans une situation de **dépendance énergétique, minière et alimentaire**. Dans le domaine énergétique, **85 %** de l'énergie consommée par le Japon sont importés. Pour réduire cette forte dépendance énergétique, le Japon oriente son choix vers le **nucléaire**. Pour les ressources minières, les importations sont également massives : **100 %** de la **bauxite**, **98 %** du **fer**, **75 %** du **nickel**, etc. Sur le plan alimentaire, **la production agricole ne couvre que 50 % des besoins du pays**. Le Japon est ainsi devenu le **premier importateur mondial de produits alimentaires** (blé, viande, sucre, soja, etc.). Seules les productions de **riz** et de la **pêche** sont relativement suffisantes. Au total, l'agriculture japonaise ne réalise que **2 %** du **PIB** avec **5 %** de la population active. Beaucoup de contraintes pénalisent l'agriculture du Japon : la taille très petite des parcelles, la diminution rapide du nombre des agriculteurs à temps partiel, l'hégémonie de la culture du riz au détriment des fruits et légumes, etc.

b) La dépendance vis-à-vis du marché américain

Bien que le nationalisme du consommateur japonais soit réel, **le marché intérieur est très étroit pour les capacités de production et d'investissement du Japon**. Ainsi, les **Etats-Unis sont devenus le premier partenaire commercial de l'archipel nippon**. D'ailleurs, la croissance du Japon s'aligne presque sur celle des Etats-Unis. De plus, la baisse du cours du **yen** est en général la conséquence de la baisse du **dollar**. Cette situation explique pourquoi le Japon accepte de subir les contraintes commerciales ou autres pressions économiques de la part des Etats-Unis.

3. Une société qui s'interroge

La panne de la croissance japonaise, due à des effets conjoncturels et structurels, a affecté la société. En premier lieu, le **vieillissement** de la population pose un problème de pénurie de main-d'œuvre. Plus de **25 %** de la population on plus de **65 ans** contre **20 %** en **France** et **16 %** en **Allemagne**. En second lieu, la récession économique fait apparaître le phénomène de la pauvreté. Les « **trois trésors** » (**emploi à vie, salaire à l'ancienneté, syndicat d'entreprise**) sont

incompatibles avec la nouvelle situation économique du Japon. Ainsi, les **suppressions d'emplois** se multiplient et on observe dans le même temps la **montée du chômage**.

4. Le Japon demeure un nain politique et culturel

La **Constitution** du Japon de **1946** lui interdit de déployer l'armée à l'extérieur et d'entrer en guerre. **L'arme nucléaire est bannie**. Le budget de la **Défense** ne dépasse pas **1 %** du **PIB**. Ainsi donc, le Japon ne peut être un acteur majeur de la scène diplomatique mondiale. Sur les plans politique et culturel également, l'influence du Japon n'est pas dominante. Pourtant, le Japon est le **2^e contributeur de l'ONU (19 % du budget de l'ONU)**. **La contribution du Japon à la gouvernance mondiale n'est pas reconnue à sa juste valeur**.

- **Conclusion**

Le Japon demeure donc de façon paradoxale **un géant économique mais un nain politique, militaire et culturel**. Sur le plan économique, le Japon dispose d'atouts considérables lui permettant de participer pleinement à la **mondialisation**. Cependant, depuis la **crise de 1997**, les plans de relance de l'économie japonaise traduisent l'opposition entre le libéralisme occidental et le conservatisme nippon. Le Japon a initié une alternative à la crise à travers la **politique néolibérale** du Premier Ministre **Junichiro Koizumi** (remplacé en 2007 par **Shinzo Abe**).

Chapitre III : **LA CHINE**

Leçon 11 : **LA CHINE : LES PROBLEMES DEMOGRAPHIQUES**

• **Introduction**

La Chine est, avec une superficie de **9 600 000 km²**, un Etat – continent, le **3^e** du monde par sa superficie. Elle est aussi le premier pays de la planète pour la population avec **1,3 milliard d'habitants**, soit **21 %** de l'humanité et une densité de **134 hab/km²**. C'est pourquoi la Chine est souvent appelée « ***l'Empire du Milliard*** ». Cette masse humaine se caractérise par **une croissance démographique assez forte mais en baisse** depuis le début des années **1980**, par **une occupation inégale de l'espace**, par **une grande diversité ethnique source de revendications identitaires**. Ainsi, la Chine doit relever un **triple défi** : **ralentir la croissance démographique, réduire les inégalités de peuplement et réaliser l'intégration intelligente des nationalités minoritaires**.

I. Croissance et politiques démographiques

1. Le triomphe de la thèse optimiste

De **1949** jusqu'au début des années **1990**, la Chine a connu des hésitations, voire une absence totale de politique démographique. **Mao Zedong** aimait déclarer : « **plus on est nombreux, mieux l'ouvrage se fait** ».

Dès lors, pendant la plus grande période maoïste, la limitation des naissances était vue comme un instrument des pays capitalistes pour mieux dominer le Tiers Monde. La Chine, cumulant alors la plupart des aspects du sous-développement, avait besoin de bras nombreux pour accroître la production et le bien-être social. C'est la raison pour laquelle les **politiques antinatalistes** tentées entre **1955** et **1957** et en **1962** n'ont pas été durablement appliquées.

En effet, des **campagnes de limitation des naissances** ont été interrompues par des **politiques encourageant la natalité** comme pendant le « **Grand bond en avant** » et la « **Grande Révolution culturelle prolétarienne** ». Ainsi, de **1949** à **1976**, la population chinoise n'a cessé de croître avec un taux proche de **3 %**. Le

taux de natalité dépassait régulièrement **35 %o**. Pendant toute la période maoïste, la croissance démographique a été plus rapide que celle de la production alimentaire d'où l'importation annuelle de **10 à 20 millions de tonnes de céréales**. En plus, le chiffre énorme de la population provoquait également des difficultés dans le **logement, l'éducation, l'emploi, les transports**, etc. A partir de **1979**, pour faciliter le développement économique de la Chine, une **politique antinataliste ferme** a été mise en œuvre. L'explosion démographique est désormais comme incompatible avec la modernisation socialiste de l'économie chinoise.

2. La politique de l'enfant unique

Amorcée à partir de **1979**, cette politique avait pour objectif d'encourager **l'enfant unique** et d'empêcher plus de deux naissances par famille. La politique de **l'enfant unique** est **l'une des politiques démographiques plus contraignantes et les plus volontaristes du monde**. La politique de l'enfant unique prévoit des avantages sociaux pour les couples avec un seul enfant comme **bonus sur le salaire** des parents, un **congé de maternité de 6 mois**, la **priorité dans les crèches** et les **magasins d'alimentation**. Par contre, pour les couples récalcitrants, sont prévues des **sanctions** telles que la **diminution des salaires** des parents de **10 %**, la **suppression du congé de maternité**, la **suppression des subventions**, etc. Par ailleurs, on note d'autres mesures d'encouragement comme le **recul de l'âge au premier mariage** (**25 ans** pour les filles et **28** pour les garçons en milieu urbain ; **23** et **25 ans** respectivement en milieu rural), la **légalisation de l'avortement** et de la **stérilisation**, la **généralisation de la contraception**. Cette **politique draconienne de limitation des naissances** a conduit à la baisse du taux de natalité (**15 %o** en **2000**) et du taux de mortalité (**6 %o** en **2000**).

Aujourd'hui, il est de plus en plus question d'une **humanisation de la politique de l'enfant unique** car les conséquences sont dramatiques (**avortements nombreux, infanticides multiples, non déclaration à l'état civil**, etc.). En outre, **la politique de l'enfant unique ne réussit pas dans les campagnes où on peut rencontrer des familles de 3 ou 4 enfants**. Ainsi, la politique de l'enfant unique insiste de plus en plus sur **l'information** chez les femmes et **tolère depuis 1984 deux enfants par couple**. Ce **revirement** de la politique de l'enfant unique entraîne un fléchissement de la croissance démographique : de **2 %** en **2000**,

le taux d'accroissement naturel est descendu à **0,62 %** en **2004**. Aujourd'hui, les indicateurs démographiques ont sensiblement baissé et l'indice synthétique de fécondité (**ISF**) de **1,8** ne permet aucunement le renouvellement des générations. La Chine a presque achevé sa **transition démographique**. Par conséquent, les autorités sont obligées de jouer aux équilibristes car toute réduction des naissances se répercute immédiatement sur l'accroissement naturel.

II. La répartition inégale de la population

La densité moyenne de la population chinoise est de **134 hab/km²** ; mais celle-ci n'a aucune signification réelle car la **Chine est l'un des pays du monde qui présentent les contrastes de densités les plus énormes**. On peut opposer la **Chine de l'Est** (ou **Chine du plein**) avec des densités supérieures à **1 000 hab/km²** à la **Chine de l'Ouest** et **celle du Nord** (ou **Chine du vide**) caractérisées par des densités faibles.

Les **zones fortement peuplées** correspondent aux régions de plaines, aux bassins sédimentaires et aux zones côtières orientales. En général, ces régions de peuplement très dense correspondent à des zones d'agriculture céréalière intensive, notamment la **riziculture**. En effet, le riz est considéré comme une céréale qui attire les populations. Par contre, les **régions faiblement peuplées** sont les déserts de l'Ouest, le plateau du Tibet et la Mongolie intérieure. Les conditions naturelles très défavorables de ces régions limitent le développement de l'agriculture et de l'industrialisation. Ces inégalités criardes de la répartition de la population constituent un frein au développement de la Chine. C'est pourquoi l'Etat définit une politique pour corriger cette répartition ancienne et déséquilibrée : construction de logements collectifs en ville ; création de foyers industriels isolés pour maintenir la population dans les campagnes (« **politique du quitter la terre sans quitter la campagne** ») et lutter contre l'exode rural en subordonnant tout déplacement à une autorisation administrative.

III. Le problème des minorités nationales

La République populaire de Chine dispose d'une population nombreuse mais également très **hétérogène**. En effet, aux côtés de la majorité **Han** qui représente

94 % de la population totale, on trouve de nombreuses nationalités minoritaires. Officiellement, on dénombre **55 nationalités minoritaires** qui se distinguent des **Han** par leurs cultures, leurs langues et leurs religions. Les minorités nationales dont le chiffre dépasse **1 million de personnes** sont les **Ouïgours**, les **Mongols**, les **Tibétains**.

Les **Ouïgours** sont des musulmans sunnites d'origine turque, des éleveurs nomades ou des agriculteurs d'oasis. Ils peuplent principalement les régions désertiques du nord-ouest de la Chine.

Les **Mongols** sont aussi des nomades de **religion lamaïste** qui occupent leur territoire historique, la Mongolie intérieure.

Les **Tibétains** sont installés sur les hauts plateaux du **Tibet**. Ils représentent la minorité nationale qui manifeste le particularisme ethnique, linguistique et religieux le plus vivace sous la direction de leur chef spirituel, le **Dalaï Lama**.

Par rapport à la question des minorités nationales, l'Etat chinois a proclamé **l'égalité théorique de toutes les nationalités**. En plus, sur le plan politique, **l'autonomie nationale est appliquée dans toutes les régions où les minorités vivent en groupe important**. On peut citer en exemple la **Région autonome ouïgour du Xinjiang**, la **Région autonome du Tibet**, etc.

Sur le plan économique, l'Etat tente de promouvoir la **mise en valeur agricole et industrielle** et le **désenclavement** des régions habitées par les minorités nationales. Sur le plan social et culturel, **l'enseignement des langues nationales des minorités** ainsi que la **valorisation de leurs cultures** sont presque généralisés.

- **Conclusion**

La nombreuse population ainsi que les réussites économiques confèrent à la Chine un statut de **géant** (géant **spatial**, géant **démographique**, géant **culturel**, géant **politique**, géant **militaire**). Cependant, la maîtrise de la démographie constitue un défi majeur pour ce pays, de même que l'intégration des minorités nationales.

- **Introduction**

Le développement économique et la maîtrise de la démographie vont de pair. Pour sortir des centaines de millions de Chinois de la pauvreté et de la misère, la Chine a choisi des **voies de développement différentes**. D'un **modèle communiste** adopté à partir de **1949**, la Chine s'est progressivement ouverte à l' « **économie de marché** », non sans réussite. En effet, le pays connaît une **croissance économique extraordinaire à deux chiffres**, au point qu'on considère aujourd'hui que « **la Chine bouscule l'ordre mondial** ». L' « **Empire du Milieu** » accorde également une grande importance au développement social.

- ❖ **I. La nouvelle politique économique chinoise**

Les modèles de développement chinois sont caractérisés par l'adoption de solutions successives fortement contrastées : la **gestion centralisée**, la **planification**, la **recherche d'une base industrielle lourde** par la création de grandes entreprises d'Etat, la **collectivisation du travail agricole** et l'**autarcie économique**. Mais, depuis l'administration de **Deng Xiaoping**, en **1997**, la Chine adopte une voie économique très différente, caractérisée par une orientation vers l' « **économie socialiste de marché** » : la collectivisation de l'agriculture est complètement abandonnée ; la libéralisation entreprise donne naissance à une **agriculture familiale** qui peut vendre ses surplus dans un marché où les prix sont libres ; dans l'industrie, le gouvernement encourage l'**entreprise privée** (**50 %** de la production industrielle) ; l'**économie s'ouvre** au commerce international et aux investissements étrangers. Dans cet élan, sont créées quatre zones franches d'exportation appelées **Zones Economiques Spéciales (ZES)** sur la façade pacifique et d'une super **ZES** à **Hainan**. Il s'y ajoute la mise en place de **Zones à Statut Spécial** : **14 villes** et **3 régions côtières** sont ouvertes.

Cette volonté d'ouverture se renforce de plus en plus. Ainsi à partir de l'**été 1998**, le Président de la République **Jiang Zemin** (élu le **29 mars 1998**) et son Premier Ministre **Zhou Rongji** (successeur de **Li Peng** en mars **1998**) accélèrent la **libéralisation** et la **modernisation** du secteur productif. Les modifications apportées à la Constitution en **mars 1999** prévoient la **reconnaissance du secteur privé comme un pilier du développement économique au même titre que le secteur public**. En **avril 1999**, les autorités chinoises décident de

signer avec les Etats-Unis un protocole relatif à l'adhésion de la Chine à l'**OMC**, effective en **2002**. Selon les engagements pris, la plupart des **barrières tarifaires et non tarifaires** existantes devraient disparaître dans un délai de cinq ans ; objectif non encore atteint. La Chine s'est engagée, en **mi-mai 1999**, à apporter des restructurations importantes favorables au développement de ses marchés financiers.

❖ II. La politique sociale

Le premier défi que la Chine doit relever est celui de la maîtrise de la démographie. La nécessité d'un contrôle des naissances est sentie dès le début des années **1960**. Au cours des années **1970**, des pratiques autoritaires pour limiter la fécondité sont mises en place : sanctions financières, sanctions pénales, sanctions professionnelles pour les parents de plus d'un ou deux enfants. Ces mesures autoritaires ont été plus inégalement appliquées et se sont heurtées à des résistances, mais elles ont joué un rôle important dans la réduction des taux de fécondité et de natalité. En raison de la jeunesse de la population, la croissance démographique se maintient. Alors que les Chinois étaient environ **540 millions en 1949**, ils sont **1 340 millions aujourd'hui**. Leur nombre pourrait cependant se stabiliser autour de **1 500 millions dans les premières décennies du XXI^e siècle**.

Entre **2004**, la croissance démographique n'était que de **0,62 %** tandis que la croissance économique dépassait **12 %**. Cette croissance économique a des effets sur les niveaux de vie. Ce développement renforce les revendications en faveur d'une libéralisation politique jusqu'alors très limitée. Un grand pas est franchi en ce sens en **mars 1999** par les modifications constitutionnelles mais qui n'ont pas encore fait de la Chine un Etat de droit.

Face à la forte pression démographique dans les campagnes, les experts chinois estiment qu'il faudrait **réduire la population agricole chinoise de 150 millions d'individus**. L'**exode rural** qui s'en est suivi a poussé les autorités à développer l'emploi dans les villes surtout grâce aux industries de biens de consommation. Cette politique permet à la fois de **décongestionner** les campagnes et de trouver une solution au chômage. Dans le domaine sanitaire, les progrès sont sensibles : **la Chine est passée d'un médecin pour 2 000 habitants en 1975 à 3 médecins pour 2 000 personnes en 2001**. Dans le domaine de l'éducation, des efforts sont également faits. Même si le nombre de femmes analphabètes est encore élevé (**25,5 %**), il n'en demeure pas moins que le taux a fortement baissé car il était de **56,2 %** en **1975**.

- **Conclusion**

La Chine a tiré un grand profit du passage à l' « **économie socialiste de marché** ». La libéralisation est certes très loin de la gestion communiste qui a suivi la révolution de **1949**, mais elle ne se revendique pas aussi du capitalisme américain car elle accorde une grande importance au volet social.

5^e Partie : L'AMERIQUE LATINE

Chapitre I : PRESENTATION GENERALE

Leçon 13 : L'AMERIQUE LATINE : MILIEUX NATURELS ET POPULATION

➤ Introduction

On entend par Amérique latine, la partie de l'Amérique qui s'étend de la **frontière Nord du Mexique au Cap Horn**, sur **10 000 km**, couvre une superficie de **22,5 millions de km²**, comprend **27 pays** (sans les petites îles des **Antilles**) et compte environ **500 millions d'habitants**. On appelle cette région Amérique latine parce qu'elle fut ancienement colonisée par l'Espagne et le Portugal qui s'étaient partagé le **Nouveau Monde** par le Traité de **Tordesillas** de **1494**. L'Amérique présente des caractères originaux qui la différencient de l'Amérique anglo-saxonne (du Nord) particulièrement le morcellement territorial et le retard de la plupart des pays. L'Amérique latine peut être divisée en trois parties :

- l'**Amérique centrale**, constitué d'un isthme étroit inséré entre les océan Pacifique à l'ouest et Atlantique à l'est et qui sont reliés par le canal de Panama ;
- l'**archipel des Antilles** qui s'étire de la Floride au Venezuela, sous la forme d'un arc de cercle ;
- l'**Amérique du Sud**, qui se présente sous la forme d'un immense triangle qui se rétrécit vers la Terre de Feu au Sud.

Par leurs indicateurs économiques, les pays appartiennent pour l'essentiel au monde en développement. L'étirement en latitude confère à ce sous-continent une **diversité de milieux naturels**. Sa population est très **hétérogène** du fait des différents apports.

➤ I. Les paysages naturels

1. A l'Ouest, des montagnes, de hauts plateaux tropicaux et des volcans

Les montagnes **Rocheuses** de l'Amérique du Nord se prolongent au Mexique par la **Sierra Madre** et en Amérique du Sud par la **Cordillère des Andes**. Au Mexique comme en Bolivie, ces hautes chaînes de montagnes s'élargissent en encerclant de hauts plateaux intérieurs (**altiplanos**) secs, caillouteux ou poudreux : c'est le pays des steppes.

Les alignements volcaniques dont les sommets dépassent souvent **6 000 m** semblent créer les ruptures (**Aconcagua**, plus haut sommet des Andes et du continent

américain : **6 960 m**). La rencontre des plaques pacifique et américaine est à l'origine de la **fréquence des éruptions volcaniques**, des **tremblements de terre**, des **coulées de lave** et des **nuées ardentes**, témoins de la grande instabilité de l'écorce terrestre.

Les hauts plateaux intérieurs abritent de grands lacs comme le lac **Titicaca** au Pérou. Dans ces régions, l'aridité est quasi générale à cause du courant marin froid de **Humboldt**, qui longe les côtes, du Chili au Pérou. Dans les hautes terres, la sécheresse prolongée donne des broussailles et de petites herbes qui constituent le signe distinctif de la **puna** bolivienne.

2. A l'Est, une région de plaines et de plateaux tropicaux

A l'exception de l'archipel antillais qui est un alignement montagneux fortement morcelé dans les Petites Antilles, la partie Est du bourrelet andin correspond à de vastes régions monotones. Le relief oppose les **plateaux de Guyane et du Brésil** à la vaste **cuvette de l'Amazonie**.

Ces plateaux descendent en pentes douces vers les puissants fleuves que sont l'**Orénoque (2 650 km)**, l'**Amazone (6 400 km)** et ses nombreux affluents (le Madeira, le Rio Negro, etc.), le **Sao Francisco (2 900 km)**, le **Paraná (3 940 km)** et le **Paraguay (2 550 km)**. A l'Est, les rebords du **Plateau brésilien** présentent de vigoureux reliefs sous forme de blocs surélevés, de fossés et de vastes baies parfois dominées par des buttes « pains de fune ».

C'est la **Sierra Do Mar** qui surplombe la ville de **Rio de Janeiro**. La **cuvette amazonienne** au centre est formée de terrains tertiaires et quaternaires qui s'étalent de l'embouchure de l'**Amazone** à l'Est aux pieds des Andes à l'Ouest.

L'**Amazone (6 400 km de long)**, dont la plus grande partie se trouve au Brésil, est le fleuve le plus important du monde par l'étendue de son bassin (**7 millions de km²**), par le nombre d'affluents (plus de **100**) et par le volume des eaux débitées (**120 000 m³/seconde**).

Le climat introduit des contrastes réels. Les alizés du Nord-Est et du Sud-Est sont porteurs d'humidité et ainsi occasionnent d'abondantes précipitations (**2 000 à 3 000 mm**) et permettent le développement d'une luxuriante végétation (forêt amazonienne) qui est fortement attaquée par l'homme. C'est le **climat équatorial** typique.

La diminution des précipitations entraîne une modification des paysages végétaux puisque l'arbre se raréfie dans les **Llanos** du Nord (Venezuela) et le **Campos** (Brésil

intérieur) ; c'est le domaine des **savanes herbeuses** découpées par de jeunes forêts-galeries. Le **Nordeste** (nord-est du Brésil) qui se dérobe aux effets humides des alizés du sud-est, souffre de sécheresse catastrophique.

3. Les régions tempérées au sud du Tropique du Capricorne

Dans les régions du Sud, les paysages naturels perdent de plus en plus de leur vigueur. Tout se rapetisse et le continent s'étire en pointe en direction de la **Terre de Feu**.

Les contrastes sont notables entre l'Ouest et l'Est. La côte pacifique, toujours dominée par la chaîne andine et ses volcans, est fortement morcelée en un chapelet d'îles au sud du Chili. Cependant, les vents d'ouest apportent des perturbations atténuées par les effets du courant froid de **Humboldt** ainsi que la vallée côtière chilienne qui est recouverte d'une forêt tempérée de type méditerranéen. A l'Est, cette forêt cède la place à la plaine herbeuse de la **pampa**, entre l'Uruguay et le Paraguay. Le plateau **Patagonie** se dresse comme une région froide, parcourue par des vents violents et couverte de steppe.

➤ **II. Les aspects humains**

1. Une population jeune, inégalement répartie et mobile

Les **Indiens** ont été les premières populations à occuper l'Amérique latine. Venus d'Asie par le détroit de **Béring**, ils ont été à l'origine des brillantes civilisations de l'**Amérique précolombienne** (**Mayas** et **Aztèques** en Amérique centrale, **Incas** sur les hauts plateaux andins). Ces florissantes civilisations furent anéanties en moins d'un siècle par les conquérants portugais et espagnols à partir du XVI^e siècle. A côté des **Espagnols** et des **Portugais, Italiens, Allemands, Danois et Français** ont afflué vers l'Amérique latine, surtout au XIX^e siècle où ils se sont fixés dans les terres de plantations, les régions tempérées puis les villes.

La conquête s'est accompagnée d'une très forte **action missionnaire** et d'une **exploitation économique** (minière et agricole) qui a participé à l'**importation** d'Afrique, entre le XVI^e et le XIX^e siècle, **de plusieurs millions d'esclaves noirs**. L'arrivée des **Asiatiques** est plus récente.

Il faut reconnaître que ces races ont fini par connaître un **important brassage** donnant à la population « **bigarrée** » de « **Métis** » (mélanges d'Européens et d'Indiens), de « **Mulâtres** » (mélange d'Européens et de Noirs) et de « **Zambos** » (mélange de Noirs et d'Indiens).

2. Une population jeune, inégalement répartie et mobile

La croissance démographique est forte. En passant de **156 millions d'habitants** en **1950** à **279 millions** en **1970** puis à **450 millions** en **1995** et enfin à **500 millions** aujourd'hui **la population de l'Amérique latine a triplé en un demi-siècle**. Aujourd'hui, le rythme de croissance **se décélère** et la région est entrée dans la deuxième phase de la **transition démographique**. La **fécondité** a considérablement baissé. Cependant la population demeure **jeune**. Plus de la moitié des habitants ont moins de **20 ans**.

La population est inégalement répartie puisque d'immenses espaces ont des densités inférieures à **5 hab/km²** (forêt amazonienne, régions désertiques, hauts plateaux, hautes montagnes). La population reste concentrée surtout sur les régions périphériques, particulièrement la **côte Est**. Les villes sont nombreuses et croissent rapidement : **Mexico, Sao Paulo, Rio de Janeiro, Buenos Aires, Bogota, Lima, La Paz, Santiago, etc..**

Dans la plupart de ces villes, la **pauvreté** est le lot quotidien des populations. C'est cela qui favorise les **migrations intérieures** vers les régions industrielles, minières, portuaires ou de plantations, mais surtout les **migrations extérieures** vers le grand voisin du Nord, les Etats-Unis d'Amérique. Cette situation fait de cette population une main-d'œuvre abondante et bon marché.

➤ Conclusion

Majoritairement comprise dans la zone chaude, l'Amérique latine regroupe tous les Etats de l'Amérique à l'exception du Canada et des Etats-Unis (Amérique anglo-saxonne). En plus de son **morcellement politique**, l'Amérique latine se caractérise également par de **grands écarts entre riches et pauvres**, par le **développement de la culture et du trafic de drogue** (Colombie, Pérou notamment), par la **grande pauvreté d'une bonne partie de ses habitants**. Dans ce groupe de pays en développement, le **Brésil** fait figure de grande puissance et de locomotive.

Chapitre II : ETUDE MONOGRAPHIQUE

Leçon 14 : LE BRESIL : UNE PUISSANCE DU TIERS MONDE

➤ Introduction

Le Brésil était, il y a quelques décennies, un pays dépendant et pauvre. Aujourd’hui, il est la **2^e puissance du Tiers Monde derrière la Chine** et figure au **11^e rang mondial pour son PIB**. Grâce à son poids démographique et politique et à une forte croissance économique qui a favorisé l’industrie et les exportations de produits agroalimentaires, le Brésil apparaît de plus en plus comme **un pays puissant et émergent**, une puissance régionale à l’échelle du continent sud-américain. Mais les fortes inégalités sociales, la dépendance et les difficultés financières témoignent encore des faiblesses du Brésil.

➤ I. Le Brésil : une grande puissance en devenir

1. Un géant territorial

Le Brésil a les dimensions d’un continent, avec **4 500 km** d’Est en Ouest et du Nord au Sud et une superficie de **8 547 400 km²** (**5^e rang mondial**). Sa superficie fait **16** fois celle de la France et plus de **40** fois celle du Sénégal. En outre, pour les habitants du pays, « **Dieu est brésilien** » car il a doté le Brésil d’une nature généreuse. Le soleil et l’eau sont très souvent en abondance. **Frontalier avec dix pays de l’Amérique latine**, le Brésil bénéficie d’une large façade atlantique qui l’ouvre au commerce mondial. En plus, le Brésil occupe les premiers rangs mondiaux pour toute une gamme de produits miniers (fer, bauxite, manganèse, étain, or, etc.). Le Brésil apparaît donc comme un véritable **eldorado minier**. Il y a aussi la grande réserve forestière de l’Amazonie qui constitue la première réserve de la biosphère mondiale.

2. Une superpuissance agricole

Disposant de surfaces cultivables énormes, le Brésil est un grand producteur agricole et le **3^e exportateur mondial de produits agroalimentaires**. Santos est le plus grand port d’exportation de grains de toute l’Amérique. Le Brésil occupe notamment le **1^{er} rang** mondial pour le **café**, la **canne à sucre**, les **oranges** et l’**élevage bovin**, le **2^e rang** pour le **soja**, le **3^e rang** pour le **maïs** et les **porcins**, le **5^e rang** pour le **cacao**, le **coton**, etc. Le Brésil a le plus grand cheptel bovin du monde évalué à **192 millions de têtes**. Grâce à cette production agricole diversifiée, le Brésil a pu

se doter d'un vaste complexe agro-industriel. Des firmes étrangères interviennent dans ce secteur : c'est le cas de **Danone** (Italie), de **Nestlé** (Suisse), etc.

Productions agricoles du Brésil			
	Produits	2004	Rang mondial
Productions agricoles en millions de tonnes	Café	0,177	5 ^e
	Cacao	4,5	1 ^{er}
	Canne à sucre	411	1 ^{er}
	Coton	3,6	5 ^e
	Maïs	42	3 ^e
	Oranges	18,3	1 ^{er}
	Orge	0,362	--
Bétail en millions de têtes	Bovins	192	1 ^{er}
	Ovins	14,2	16 ^e
	Porcins	33	3 ^e

Source : *Atlas éco*, 2006.

3. La 10^e puissance industrielle du monde

Désormais, le Brésil se range du côté des **nouveaux pays industrialisés (N.P.I.)**. Le Brésil dispose d'une puissance industrielle impressionnante et diversifiée. L'**énergie hydroélectrique** est abondante car le Brésil est arrosé par des cours d'eau parmi les plus puissants du monde. Les **industries agroalimentaires et textiles** représentent plus de **25 %** de la production industrielle. Les **industries lourdes contrôlées par l'Etat** figurent parmi les plus modernes du monde. Par exemple, le Brésil est le **9^e** producteur mondial d'**acier**, le **8^e** pour le **caoutchouc**, le **6^e** pour l'**aluminium**, etc. Le Brésil est également un grand producteur d'**éthanol**, un alcool fabriqué à partir de la canne à sucre pour les automobiles (moteurs **Flex**). Dans trois autres domaines également, le Brésil a enregistré des succès éclatants : la **construction automobile**, l'**armement** et les **constructions aéronautiques et aérospatiales**.

4. Une grande puissance régionale

Sur le plan démographique, le Brésil compte **186 000 000 habitants** (en **2006**), d'où son rang de 5^e puissance démographique du monde (*derrière la Chine, l'Inde, les Etats-Unis et l'Indonésie*). Ce poids démographique ainsi que la taille du pays permettent au Brésil de se conduire comme le **chef de file du continent sud-américain**. D'ailleurs, le Brésil organise l'espace économique de l'Amérique latine à

son profit avec la mise sur pied, en **1991**, du **MERCOSUR** (Marché commun de l'Amérique du Sud).

Au total donc, le Brésil apparaît comme un pays puissant et riche voire comme une **menace économique potentielle pour les Etats-Unis**. Pourtant, le Brésil doit encore faire à de grosses difficultés.

➤ II. Les faiblesses du Brésil

1. Des inégalités sociales criardes

Le Brésil est **un des pays les plus inégalitaires et les plus injustes du monde**. **Fernando Henrique Cardoso**, ancien président de **1994** à **2002**, a raison en disant que « **le Brésil est un pays injuste** ». En effet, les **10 %** des Brésiliens les plus riches possèdent **50 %** du revenu national, tandis que **37 %** vivent en dessous du seuil de pauvreté (*moins de 2 dollars par jour*). Dans cette catégorie des pauvres, il y a **20 %** de pauvres absous. Il s'agit de l'immense masse des sous-prolétaires et de sans emploi qui vivent en marge de la croissance et du « **miracle** » brésiliens (**Indiens d'Amazonie**, habitants des **favelas**, habitants du **Sertão**, etc.). Pour ces derniers, la **drogue**, la **prostitution**, la **criminalité** et le **travail des enfants** sont des phénomènes fréquents. Par ailleurs, pour le contrôle de la terre, les tensions sont également aiguës car **la question agraire n'est pas encore résolue**. Depuis l'élection de **Lula** en **2002**, les réformes se font attendre.

2. De forts contrastes régionaux

On dit souvent qu'il y a **plusieurs Brésil**, tant les **disparités** régionales sont importantes. On dit qu'il y aurait au Brésil « **la Suisse, le Pakistan et le Far West réunis** ». Cette formule permet de désigner les régions **riches**, les régions **pauvres** et les régions **pionnières** du **Nordeste**, ancien centre économique du Brésil et maintenant en crise. Par contre, le **Sudeste** constitue le **poumon économique du Brésil** actuel, avec notamment le « **triangle utile** » constitué par **São Paulo**, **Belo Horizonte** et **Rio de Janeiro**. L'Ouest intérieur, avec **Brasilia** (devenue capitale en **1960**), représente la zone des fronts pionniers vers l'Amazonie.

3. Une cruelle dépendance économique

L'économie brésilienne est **dépendante** et **extravertie**. En effet, **40 %** des exportations de produits manufacturés sont le fait des firmes étrangères implantées au Brésil. **500** sociétés françaises emploient **200 000 Brésiliens**. En plus, la situation financière du Brésil est catastrophique, comme le prouve l'**endettement colossal** du pays, évalué à **151 milliards** de dollars en **1995**. Le Brésil est **l'un des**

pays les plus endettés de la planète. Le service de la dette (remboursement de la dette) accapare une part importante des recettes, laissant les autorités à la merci des créanciers privés et des institutions internationales. Pour asseoir sa puissance économique, le Brésil est **à la quête permanente de marchés et d'investisseurs.** C'est ce qui explique la campagne menée par le président **Lula** pour promouvoir la coopération **Sud-Sud.**

➤ **Conclusion**

Le Brésil est, à coup sûr, une **solide puissance intermédiaire** et apparaît même **en situation de devenir une grande puissance.** Mais le Brésil demeure une **terre de contrastes**, d'**injustices sociales** et de **déséquilibres régionaux.** En réalité donc, le Brésil est un pays **contradictoire**, un « **géant aux pieds d'argiles** » pour certains ou « **un mendiant assis sur une mine d'or** ».

5^e Partie : L'AFRIQUE

Chapitre I : PRESENTATION GENERALE

Leçon 15 : LES PROBLEMES ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DU CONTINENT AFRICAIN

- **Introduction**

Regroupant **53** pays, le continent africain est situé de part et d'autre de l'Equateur. Il est délimité à l'est par l'**océan Indien** et la **mer Rouge**, au nord par la **mer Méditerranée**, à l'ouest par l'**océan Atlantique**; la pointe sud du continent marque la séparation entre les océans Indien et Atlantique. L'Afrique est séparée de l'Asie par le canal de **Suez** et de l'Europe par le détroit de **Gibraltar**. Le continent africain couvre une superficie d'environ **30 millions de km²** et comptait (en **2004**) une population d'environ **855 millions d'habitants (13,5 %** de la population mondiale). L'Afrique est à la traîne. Son poids dans l'économie mondiale est insignifiant. La **traite négrière atlantique** et la **colonisation européenne** ont complètement désorganisé sa vie sociale et économique. L'Afrique est aujourd'hui confrontée à de nombreux problèmes (chaos politiques multiples, guerres nombreuses et meurtrières, agriculture extravertie, industrialisation embryonnaire, endettement très lourd, pauvreté, pandémies, chocs de la mondialisation). Ces lourds handicaps empêchent le décollage du continent. Ainsi, l'Afrique doit faire à de **nombreux défis** et non des moindres.

- **I. Les problèmes économiques**
- **1. Les problèmes de l'agriculture**

L'**agriculture** emploie environ **60 %** de la population active africaine et fournit **35 %** du **PIB** du continent. La colonisation européenne a contribué au **recul des cultures vivrières** de subsistance avec la **monétarisation** de l'économie africaine. Les cultures commerciales sont pratiquées à outrance et les cultures de subsistance reléguées au second plan. Ce qui conduit aux **problèmes d'autosuffisance alimentaire**. Le manque de moyens techniques et le faible niveau de recherche agricole sont à l'origine de la médiocrité des rendements.

- **2. Une faible industrialisation**

Le faible niveau technologique et l'équipement industriel vétuste empêchent toute possibilité d'industrialisation. L'Afrique ne participe que pour moins de **1 %** de la

production industrielle mondiale à cause de la **faible compétitivité** de ses produits, de l'**étroitesse des marchés** et de la **mauvaise gestion**. Le taux de croissance industrielle a chuté de **14,6 %** au début des années **1960** à **1,4 %** dans les années **1980**. De là, l'explication de la **pauvreté** et de la **dépendance extérieure**. L'Afrique devient ainsi la consommatrice des produits conçus par l'Occident et la principale pourvoyeuse de matières premières.

- **3. Les problèmes des échanges**

Le manque d'infrastructures routières, ferroviaires, portuaires et aéroportuaires empêche le développement des échanges commerciaux. La détérioration des termes de l'échange, avec la chute des cours des matières premières, a entraîné un véritable malaise économique. La part de l'Afrique dans le commerce mondial n'est que de **2 %**. L'organisation du système commercial mondial est très défavorable pour l'Afrique. **Le protectionnisme agricole dans les pays industrialisés réduit l'accès aux marchés pour les produits des pays africains alors que les subventions occidentales à l'agriculture font du tort aux producteurs du continent noir**. Ainsi, pour la période **1997-2001**, on a noté une baisse de **53 %** des exportations africaines par rapports aux biens manufacturés importés. Cette dégradation des termes de l'échange provoque une raréfaction des devises nécessaires aux investissements et pousse à l'**endettement**.

- **4. Le fardeau de la dette**

La régression économique a conduit à l'**endettement**. Le poids de la dette de l'Afrique est lourd. Cette dette n'a pas toujours servi à l'investissement productif. Le **service de la dette** a englouti l'essentiel des maigres recettes d'exportation. Quant à l'aide, elle est considérablement réduite. Dans la décennie **1990-2000**, l'aide publique au développement (**APD**) octroyée par les pays de l'**OCDE** a chuté de **29 %**. L'aide reçue par l'Afrique, elle, est passée de **32 \$/hab** à **19 \$/hab** pendant la même période. La situation est rendue plus difficile par le choc de la mondialisation.

- **5. Les problèmes contextuels : l'Afrique et la mondialisation**

Avec une certaine ouverture sur l'économie de marché mondiale, l'économie africaine a pris du plomb dans l'aile. Elle traîne un handicap de plus de **350 milliards de dollars** en l'an **2000**, soit près de **230 000 milliards de francs CFA**, ce qui est l'équivalent du produit intérieur brut (**PIB**) du continent africain, et qui s'accroît de **12 %** par an. Son équipement industriel demeure le plus archaïque et ne participe que pour moins de **1 %** de la production mondiale, au moment où ses transactions

commerciales font seulement **2 %** des échanges mondiaux alors qu'elle n'attire que **1,2 %** des flux d'investissements mondiaux. Parmi les méfaits de la mondialisation pour l'Afrique, on peut citer un chapelet de maux endémiques tels les **famines**, **maladies**, **trafics d'armes et de munitions**, **commerce de la drogue**, etc. La plupart des pays africains sont exclus des bénéfices de la **mondialisation**.

- **II. Les problèmes politiques et sociaux**
- **1. Les problèmes politiques**

Le premier problème est la « **balkanisation** » du continent, avec des Etats souvent très petits et aux frontières artificielles. Au sortir des indépendances, la plupart des pays d'Afrique connaissent des **régimes politiques dictatoriaux**. Ce manque de tradition démocratique est souvent à l'origine d'une grande **instabilité** (coups d'Etat à répétition, guerres civiles et interétatiques réelles ou larvées, etc.). Cette instabilité entraîne des **déplacements massifs de populations** (les **réfugiés**). Au début des années **1990**, les fortes aspirations démocratiques ont donné naissance à un grand mouvement de **contestation** qui prit souvent la forme de **rébellions** entretenues pour la plupart des cas par les grandes puissances. Dans cette situation, les activités économiques sont ralenties et les ressources du sous-sol sont utilisées pour l'armement. C'est le cas dans plusieurs pays : **Sierra Leone**, **Soudan**, **RD Congo**, **Liberia**, etc.

- **2. Les problèmes sociaux**

Ils sont très nombreux et sont repérables dans plusieurs domaines : la **santé**, l'**éducation**, l'**alimentation**, la **criminalité**, le **chômage**, etc. Le taux de scolarisation est le plus bas du monde (**71 %** dans le primaire). Aucun pays africain n'a encore réussi à généraliser l'enseignement primaire. En plus, l'enseignement et la formation ne sont pas de qualité en raison des **difficultés financières** des Etats et des **choix souvent mal faits**. Face à la nudité scientifique et technique du continent, les gens bien formés préfèrent aller grossir les rangs de l'élite intellectuelle occidentale.

Par ailleurs, l'Afrique doit faire face à des problèmes au niveau de la **santé**. On note un nombre important de **maux endémiques** : les **maladies récurrentes**, l'**abandon d'une bonne politique médicale**, la **propagation du paludisme et du Sida**, etc. Sur les **40 millions de personnes** vivant avec le **VIH/Sida** dans le monde, **26,6 millions** habitent en Afrique d'après l'**ONUSIDA**.

L'**autosuffisance alimentaire** n'est pas assuré ; d'où les nombreuses **famines** et l'élargissement de la **pauvreté**. La **croissance démographique** très rapide aggrave les problèmes de couverture des besoins des besoins alimentaires. A cela, il faut ajouter les **problèmes des villes africaines** (logement, sécurité, assainissement, emploi, électricité, eau potable, pollution, etc.).

- **III. Que faire pour sortir l'Afrique du sous-développement ?**

En ce début de 3^e millénaire, l'Afrique, pourtant très riche en ressources agricoles, minières et énergétiques, cherche encore sa voie. Les **Programmes d'Ajustement Structurel** et le **Plan de Lagos** (pour répondre aux problèmes de croissance au début des années **1980**) n'ont pas donné des résultats probants. Quelles sont alors les solutions ? Il y a de multiples voies de salut pour l'Afrique. Il faut :

- promouvoir l'**autonomie intellectuelle** permettant aux Africains de prendre en charge leur propre destin ;
- rechercher la **paix** et la **stabilité** à l'intérieur des pays et au niveau des frontières, en luttant contre les rébellions, guerres, tensions ethnoclanaques et religieuses ;
- consolider et protéger les **axes prioritaires du développement** (agriculture, industrie, éducation, santé) pour atteindre les **Objectifs du millénaire pour le développement (OMD)** avant **2015** ;
- obtenir l'**annulation de la dette**, voire son **allègement** ;
- développer la **coopération Nord-Sud** mais également la **coopération Sud-Sud** ;
- concrétiser l'**Union africaine** en renforçant l'intégration régionale déjà existante (**UEMOA, CEDEAO, UDEAC, CEMAC, SADC, UMA**, etc.).

L'intégration n'est pas une solution, mais elle est la solution pour sortir l'Afrique de sa situation économique difficile. En effet, comme l'affirmait le Professeur Cheikh Anta Diop, « **même l'égoïsme le plus lucide milite pour une fédération des peuples** ». Aujourd'hui, les dirigeants africains ont compris la nécessité de promouvoir l'intégration. C'est que le président **Abdoulaye Wade** considère que « **le développement séparé ne peut plus marcher** ». Ainsi, il propose, en **2001**, le **plan Oméga**, qui vise surtout à « **gommer les différentiels dans les secteurs stratégiques que sont les infrastructures routières, l'éducation, la santé, l'agriculture et la bonne gouvernance, en vue d'une gestion globale en lieu et place des gestions nationales** ». De son côté, le président sud-africain, **Thabo Mbeki**, propose le **Millenium African Recovery**

Plan (MAP), qualifié de « **Plan Marshall** » pour l’Afrique, qui prévoit le prévention des conflits et la lutte contre les maladies comme le Sida dans une dimension continentale et le développement économique au niveau régional. Ces deux plans, présentés au Forum économique mondial de **Davos** (Suisse), en **février 2001**, sont à l’origine du **Nouveau Partenariat pour le Développement de l’Afrique** ou **NEPAD** (*New Partnership for Africa’s Development*), associant les présidents **Abdelaziz Bouteflika** (Algérie), **Olusegun Obasanjo** (Nigeria) et **Hosni Moubarak** (Egypte). Cependant la mise en œuvre du **NEPAD** pose problème.

- **Conclusion**

L’Afrique semble crouler sous les problèmes : pauvreté, dépendance, guerres, massacres, coups d’état, crises politiques et sociales, dictatures, maladies, exodes... Les défis que l’Afrique doit relever sont nombreux. Et pourtant, la comme ailleurs, des femmes et des hommes luttent pour leurs droits et leur dignité, des associations à caractère civique se multiplient, des expériences démocratiques se prolongent, les sociétés de plus en plus urbanisées bougent, se transforment et se projettent avec confiance vers l’avenir.

Chapitre II : ETUDE MONOGRAPHIQUE : LE SENEGAL

Leçon 16 : LE SENEGAL : MILIEUX NATURELS ET POPULATION

• Introduction

Le Sénégal est un petit pays (**196 722 km²**), situé à l'extrême ouest du continent africain (entre les méridiens **11° 30** ouest et **17° 30** ouest), dans la zone tropicale (entre les parallèles **12° 30** nord et **16° 30** nord) et présentant une large ouverture sur l'océan Atlantique avec **700 km de côtes**. Le cadre physique est un peu contrasté. Avec **10 239 000 d'habitants**, la population sénégalaise se caractérise par sa **diversité ethnique, linguistique et religieuse**, sa **jeunesse**, sa **croissance rapide**, son **inégale répartition** et sa **mobilité**.

- **I. Le milieu naturel**
- **1. Le relief**

Le relief du Sénégal est très peu accidenté. Les plaines et les plateaux dominent. Les altitudes dépassent rarement **100 m**, à l'exception de quelques massifs au sud-est du pays (**Mont Bassari, 581 m**) et à l'ouest du pays (**Plateau de Thiès : 130 m** ; les **Mamelles : 105 m** ; le **Massif de Ndiass : 100 m**). Quatre grands ensembles de relief s'individualisent :

- le **Sud-Est**, région la plus élevée du Sénégal qui abrite le point culminant (Mont Bassari) ;
- le **Centre-Ouest** et le **Ferlo**, ensemble de vastes plateaux sableux allant de la vallée du fleuve Sénégal à la Casamance ;
- la **vallée alluviale du fleuve Sénégal** qui entaille les plateaux et les dunes fixées et décrit un arc de cercle de **600 km** de Bakel à Saint-Louis. Elle se caractérise par un micro-relief complexe ;
- les **régions littorales** (**700 km** de côtes entre Saint-Louis et le Cap Roxo), avec des côtes basses et sableuses entre Saint-Louis et Dakar (la **Grande Côte**), des côtes rocheuses à falaises dans la **Petite Côte** et, enfin, des **côtes à rias** dans le Bas-Saloum, la Basse-Gambie et le Bas-Sénégal.

• **2. Le climat**

Situé dans la zone intertropicale, le Sénégal est soumis à l'alternance de **deux saisons** : la **saison sèche** de novembre à juin et la **saison des pluies ou hivernage** de juillet à octobre. Les températures présentent de grandes différences entre les régions côtières et l'intérieur (**23,8 °C** en moyenne à **Dakar** contre **29 °C** à

Matam). L'**amplitude thermique**, assez faible sur la façade maritime, est très forte dans le reste du pays. Le Sénégal est soumis à l'influence de plusieurs vents : la **mousson**, vent humide venant de l'océan Atlantique à partir de l'hémisphère Sud, l'**alizé nord-atlantique** ou **alizé maritime** qui souffle au nord-ouest du pays et abaisse les températures sur la Grande Côte et, enfin, l'**harmattan** ou **alizé continental**, vent chaud et sec en été et frais et sec en hiver venant du désert souvent accompagné de sable et de poussières.

Les **précipitations**, qui tombent durant l'hivernage, diminuent du sud vers le nord : **Ziguinchor : 1 500 mm/an**, **Kaolack : 800 mm**, **Thiès : 600 mm**, **Dakar : 500 mm**, **Saint-Louis : 300 mm**. La distribution des températures et des pluies fait apparaître plusieurs régions climatiques : la **Grande Côte** aux températures basses (influence de la mer), la **région sahélienne** soumise à l'harmattan et aride, le Fouladou (Haute et Moyenne Casamance) bien arrosé, le **Boundou** autour de Tambacounda aux températures très élevées, la **Basse-Casamance** région la plus arrosée du pays, la région de la **Petite Côte** et le **Saloum** (à l'ouest de Kaolack).

• 3. Les sols et la végétation

Les sols, d'une grande variété, présentent des possibilités agricoles diverses. On distingue : les **sols bruns et pauvres** de régions sahéliennes, les **sols ferrugineux tropicaux lessivés** et les **sols ferrugineux tropicaux non lessivés** ou sols «**joor**» dans le domaine soudanien, les **sols rouges** dans le domaine soudano guinéen, les **sols hydromorphes** le long des fleuves et dans la cuvette des **Niayes** (cultures irriguées), les **sols halomorphes** le long de côtes à rias, les **sols calcaires** sur la Petite Côte.

Le climat détermine la répartition des paysages végétaux. Le couvert végétal se dégrade du sud vers le nord. On distingue :

- la **forêt dégradée** en Casamance et au Sénégal oriental ;
- la **savane boisée** (2/3 du territoire) constituée de grands arbres et d'un tapis herbacé ;
- la **steppe sahélienne** dans la partie nord du pays, domaine des arbustes à épineux ;
- les **groupements azonaux** ayant des conditions hydrologiques particulières : **forêt-galerie** dans la vallée inondable du fleuve Sénégal, groupements de **palmiers** dans les Niayes, **palétuviers (mangrove)** dans les estuaires des fleuves.

• 4. L'hydrographie

Le réseau hydrographique sénégalais comprend :

- des fleuves comme le **Sénégal** long de **1 750 km** avec un bassin versant de **350 000 km²** et un débit moyen de **780 m³/s**, la **Gambie** avec **1 150 km** et un bassin versant de **80 000 km²**, la **Casamance** avec **300 km** ;
- des bras de mer comme le **Sine** et le **Saloum** navigables respectivement jusqu'à **Fatick** et jusqu'à **Kaolack** ;
- des lacs qui ont tendance à se dessécher (lac de **Guiers**, lac **Tanma**, lac **Rose** ou lac **Retba**)
- des **eaux souterraines** dont les nappes deviennent de plus en plus profondes à cause de la diminution des pluies.

• II. La population

• 1. La composition de la population (peuples, langues et religions)

La population sénégalaise est estimée à **10 239 000 habitants** en **2004**. Malgré les mélanges et les brassages de plus en plus fréquents, la population demeure **multiethnique**. On distingue :

- les **Wolofs** majoritaires (**44 %** de la population), répartis sur tout le territoire ;
- les **Sérères** (**13 %**) dans les régions de Thiès, Kaolack, Fatick et Diourbel ;
- le groupe **Halpulaar** (**23 %**) dans toutes les régions, mais surtout présents au Ferlo, au Fouladou et le long de la vallée du fleuve Sénégal ;
- les **Diolas** (**6 %**) en Basse-Casamance ;
- les **Mandingues** (**6 %**) dans les départements de Sédiou et de Kolda ;
- les **autres ethnies** (**6 %**) sont les **Soninkés**, les **Mandjacks**, les **Bambaras**, les **Balantes**, les **Bassaris**, les **étrangers** africains et non africains.

On note une grande diversité de langues. Le **wolof** reste la langue traditionnelle la plus parlée. Le **français** est la langue officielle employée dans l'enseignement, l'administration et les affaires.

Les Sénégalais sont en majorité des **musulmans** (**94 %** environ), répartis en plusieurs confréries. Les **chrétiens** représentent **5 %** de la population, avec une majorité de **catholiques** et une minorité de **protestants**.

Les **animistes** constituent moins de **1 %** de la population. La **cohabitation** entre les ethnies et entre les personnes de religions différentes est bien vécue au Sénégal.

- **2. Evolution, répartition et structures par âge de la population**

La croissance démographique est rapide du fait du **mouvement naturel** de la population (natalité de **37 %o** et mortalité de **11 %o**) et de l'**apport migratoire**. Le taux d'accroissement naturel moyen est de **2,6 %**.

Evolution de la population sénégalaise de 1960 à 2004	
Année	Population en millions d'habitants
1960	3 110 000
1970	3 620 000
1976	5 100 000
1986	7 000 000
2000	9 000 000
2004	10 239 000

La densité moyenne de la population sénégalaise est de **52 hab/km²**. La population sénégalaise est inégalement répartie. Les fortes densités sont enregistrées dans les régions de **Dakar (4 145 hab/km²)**, de **Diourbel (214 hab/km²)** de **Thiès (208 hab/km²)**, **Fatick (77 hab/km²)**, **Kaolack (69 hab/km²)**, **Ziguinchor (59 hab/km²)**. Les plus faibles densités sont enregistrées dans les régions de **Saint-Louis (36 hab/km²)**, **Louga (27 hab/km²)**, **Matam (14 hab/km²)** et surtout **Tambacounda (10 hab/km²)**.

La population est très jeune (**44 %** des Sénégalais ont moins de **15 ans** et **2,7 %** ont plus de **65 ans**).

- **3. Les migrations**

La population sénégalaise est extrêmement **mobile**. **Trois types de migrations** l'affectent :

- l'**exode rural** est la migration interne la plus importante et concerne surtout les jeunes. Les causes sont d'ordres naturel (pauvreté des sols et aridité), économique (insuffisance des revenus agricoles), social (pression démographique) et psychologique (attrait de la ville). Les principaux pôles d'attraction sont Dakar et sa banlieue ;

- les **migrations interrégionales**, liées à la recherche de terres fertiles et de pâturages (déplacements saisonniers des paysans vers les terres riches de Tambacounda, transhumance des éleveurs peuls) ;

- les **migrations internationales**, avec comme principales régions de départ la vallée du fleuve Sénégal, Louga et Diourbel et comme principaux pays d'accueil : * en

Afrique, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Nigeria, le Maroc, l'Afrique du Sud, la Mauritanie, la Libye, etc. ; * en **Europe**, la France, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, l'Allemagne, la Belgique, etc. ; * en **Amérique**, les Etats-Unis et le Canada ; * en **Asie**, les pays du golfe Persique.

Les **retombées financières** des migrations internationales sont très importantes. Certains parmi les **2 millions d'émigrés sénégalais** sont confrontés à des problèmes dans les pays d'accueil. Le « **pays de la Teranga** » accueille un nombre important d'étrangers originaires des pays frontaliers et du reste du monde (immigrants volontaires, réfugiés, experts).

• 4. La poussée urbaine

Le Sénégal demeure un **pays rural**. Les ruraux représentent plus de la moitié de la population (**50,43 %**). Le taux d'urbanisation est de **49, 57 %** fait du Sénégal l'un des plus urbanisés d'Afrique. **Dakar** est, de loin, la région la plus urbanisée, avec un taux de **97 %**, suivie de **Thiès (44 %)**, **Ziguinchor (44 %)** et **Saint-Louis (36 %)**. Les plus faibles taux d'urbanisation sont enregistrés dans les régions de **Kolda (12 %)**, **Fatick (13 %)**, **Matam (14 %)**, **Diourbel (16 %)** et **Tambacounda (17 %)**.

Il y a plusieurs villes qui se distinguent par le nombre d'habitants et les fonctions :

- les **grandes villes** assez peuplées et attractives (plus de **100 000 habitants**) : **Dakar, Thiès, Saint-Louis, Kaolack, Diourbel, Ziguinchor**, etc. ;
- les **villes secondaires** qu'on peut diviser en deux sous-groupes : * les villes commerçantes et religieuses (**Bakel, Touba, Tivaouane**, etc.) ; * les centres urbains semi-ruraux (**Vélingara, Kaffrine, Koungueul**, etc.).

Le phénomène urbain s'accélère depuis **1960** à cause de l'exode rural. Toutes les villes dépendent pratiquement de l'agglomération dakaroise (**macrocéphalie** de Dakar). Les problèmes d'urbanisation sont très nombreux : insalubrité, problèmes de logement, de transport, d'insécurité, d'emploi...

• Conclusion

Le Sénégal est un pays aux traits physiques assez simples. Sa population est à l'image de celles des pays africains (population composite, croissance démographique forte, jeunesse et mobilité importantes). Les conditions physiques déterminent les activités des populations

Leçon 17 : LA QUESTION DE L'EAU AU SENEGAL

Introduction

« *L'eau est, pour un Etat et pour un peuple, la souveraine richesse* », dit **Jean Brunhes (1864-1930)** dans son ouvrage *Géographie humaine (1910)*. L'eau est une ressource vitale pour tous les êtres vivants en général et l'espèce humaine en particulier. Elle intervient dans tous les domaines de la vie. L'eau est donc une importante source de vie et moteur essentiel du développement. Pourtant, ce bien précieux peut créer des problèmes par sa rareté ou par son excès. Dans les pays arides ou semi-arides comme le Sénégal, se pose une question de l'eau. Pour mesurer l'acuité du problème de l'eau, il est nécessaire de faire l'inventaire des ressources hydriques, de voir les contraintes qui limitent sa disponibilité, l'importance des déficits et les solutions mises en œuvre pour régler ce problème.

I. Les ressources en eau du Sénégal

1. La pluviométrie

Le premier élément qui régit le problème de l'eau est la pluviométrie. Le Sénégal est un pays tropical où l'année climatique est divisée en **deux saisons**. La tranche d'eau qui tombe sur le Sénégal en un an est comprise entre **300 mm** et **1 500 mm** et le nombre de jours de pluies varie entre **20** et **85**. Les précipitations diminuent du sud vers le nord et sont inégalement réparties sur le territoire. La moitié septentrionale (nord) du pays accuse un grand déficit pluviométrique. La moyenne des précipitations au Sénégal est d'environ **600 mm**, ce qui représente pour la surface du Sénégal un volume de **130 milliards de m³**.

2. Les eaux de surface

Trois bassins, auxquels on peut ajouter quelques marigots intermittents (temporaires), constituent l'essentiel des eaux du Sénégal. Il s'agit des fleuves **Sénégal** (le Lac de Guiers en faisant partie), **Gambie** et **Casamance**. Ces cours d'eau ont des régimes tropicaux, qui suivent le rythme des saisons avec une période de hautes eaux (de juillet à octobre) et une période de basses eaux (de novembre à juin).

Au total, on admet que l'ensemble des eaux douces de surface traversant le Sénégal ou existant en permanence peut se situer entre **40** et **50 milliards de m³** par an.

3. Les eaux souterraines

Le Sénégal renferme de nombreuses nappes souterraines utilisables réparties en trois catégories :

- les **nappes phréatiques** superficielles localisées au Cap-Vert, sur le littoral Nord, au niveau des bassins des fleuves et dans les Niayes. Les potentialités sont estimées à **270 000 m³ par jour** ;
- les **nappes peu profondes** avec des puits villageois de **30** à **100 m**. les potentialités sont estimées à **700 000 m³ par jour** ;
- la **nappe maëstrichtienne**, peu profonde, dans tout le bassin sédimentaire qui couvre la quasi totalité du territoire. Elle est atteinte par forage entre **100** et **400 m** de profondeur et l'eau remonte jusqu'à quelques mètres de la surface. Son volume théorique est de **100 milliards de m³** de réserve d'eau douce, soit environ **500 000 m³ par jour**.

Au total, un bilan général des ressources souterraines donne un potentiel théoriquement mobilisable de **2 600 000 m³ par jour pendant 2000 ans**. Ce bilan optimiste doit tenir compte des contraintes techniques et économiques liées à leur exploitation. Il en est de même pour les autres ressources.

II. Les contraintes limitant la disponibilité de l'eau au Sénégal

Elles sont de plusieurs ordres : **mécanique** (ruissellement, infiltration), **climatique** (évaporation), **conjoncturel** (sécheresse), **sanitaire** (maladies liées à l'eau), **technique** et **financier**.

1. Les difficultés de conservation des ressources

La conservation des ressources est rendue difficile par trois phénomènes : l'évaporation, l'infiltration et le ruissellement.

L'**évaporation** est fonction de la surface d'eau et des facteurs climatiques (température, vents, nébulosité). Elle est maximale au milieu de la saison sèche quand l'insolation est importante et les précipitations inexistantes.

L'**infiltration** est très importante même si une récupération est possible avec les nappes phréatiques. Les sols sénégalais absorbent l'eau plus ou moins lentement. Le surplus, qui est considérable, cherche aussitôt des possibilités d'écoulement.

L'**écoulement** s'effectue de deux façons :

- dans un bassin fermé où l'eau vient se rassembler en mares que l'on peut retrouver un peu partout au Sénégal ;
- vers la mer, notamment par l'intermédiaire des fleuves.

2. La sécheresse

Au Sénégal, les pluies sont irrégulières. Pendant certaines périodes, on assiste à un grand déficit en eau. La sécheresse n'est pas un phénomène nouveau au Sénégal.

Aussi des périodes de sécheresse ont-elles été enregistrées durant le XX^e siècle : **1910-1914 ; 1939-1949 ; 1941-1942, 1950-1967 ; 1972-1973 ; 1983-1984.** Depuis **1968**, la sécheresse est de plus en plus persistante. Depuis **1998**, les pluies sont redevenues normales ; ce qui donne espoir au monde rural.

III. Les problèmes techniques, financiers et politiques

Le Sénégal est un pays en développement, caractérisé par une insuffisance des moyens techniques et financiers. La profondeur des nappes les plus importantes et l'éloignement des ressources en eau de surface par rapport aux principaux centres de consommation nécessitent d'importants moyens techniques et financiers. **Le coût d'un forage de 100 à 300 m de profondeur est estimé entre 20 et 30 millions de francs CFA.** Si l'on y ajoute l'équipement en pompes et réservoirs, on s'approche de **40 millions**. Les projets de doublement de la conduite du **Lac de Guiers** et du **Canal du Cayor** sont estimés entre **92 et 220 milliards de francs CFA.**

Il y a également les problèmes politiques liés à l'exploitation et la gestion commune de certaines ressources en eau, principalement le fleuve Sénégal. Un projet vital, celui de la **revitalisation des vallées fossiles** du Sénégal a été finalement abandonné à cause de l'opposition de la Mauritanie.

A ces problèmes, il faut ajouter les méfaits de l'**excès de l'eau**. En effet, cette ressource tant désirée livre parfois un lot massif de sinistrés, par exemple les hivernages de **1992** et **2000** à Dakar, Kaolack et Saint-Louis, les **pluies hors saison** de **mi-janvier 2002** et les inondations de Dakar en **2005** et **2006**.

IV. Les politiques de l'eau

Le Sénégal a entrepris une série d'actions visant à trouver des solutions au problème de l'eau. Pour rentabiliser le réseau hydrographique, la **Société d'Aménagement et d'exploitation des Eaux du Delta (SAED)** développe l'**agriculture irriguée** sur le bassin du Sénégal. La construction du barrage de **Diama** participe de cette volonté d'irrigation. Un vaste programme de réseau hydrographique national est lancé. Les principaux axes de ce programme sont :

- l'**aménagement des bassins de rétention d'eau** (**138** déjà mis au point) pour empêcher l'écoulement et la perte des eaux et en même temps limiter les dégâts causés par les inondations ;
- la **désalinisation des eaux de Basse-Casamance**, avec la construction de digues et de barrages sur les fleuves Gambie et Casamance.

Concernant l'approvisionnement en eau potable, des efforts sont fournis. Outre les efforts de la **Société des Eaux (SDE)**, la **Coopération japonaise** a permis la construction d'une centaine de châteaux d'eau. Pendant l'hivernage **2000**, le président **Abdoulaye Wade** a offert aux habitants de Linguère **800** citernes d'eau d'une capacité de **1 000 litres** chacune. La production d'électricité hydraulique grâce au barrage de **Manantali** est effective.

Pour renforcer l'alimentation de Dakar en eau potable, c'est le **Projet Sectoriel Eau (PSE)** qui a été retenu avec deux phases.

La **1^{re} phase** (entre **1997** et **1999**) concerne la pose d'une conduite de **1 000 à 1 200 mm** de diamètre entre **Guéoul** et **Dakar**, la réalisation et l'équipement de **11 forages** dans la zone du littoral nord, la rénovation et l'extension de la station de **Gnith** pour porter sa capacité de **39 000m³/j** à **64 000 m³/j**.

La **2^e phase** (entre **1999** et **2001**) porte sur la construction d'un **réservoir** aux Mamelles à Dakar, la réalisation de **deux forages** pour la ville de Thiès, la construction et la réhabilitation des **stations de chloration**.

Déjà, en **mai 2000**, le **PSE** aura permis d'injecter **65 000 m³/j** supplémentaires ; ce qui a permis de couvrir totalement les besoins en eau de Dakar pendant la saison normale et de réduire les déficits de **30 % à 10 %** en saison chaude.

Après **2001**, il est prévu le **projet d'alimentation en eau potable de Dakar à long terme jusqu'à l'an 2011**.

Les projets essentiellement hydrauliques sont complétés par de grands projets d'**aménagements hydro – agricoles** : celui du développement intégré de la rive gauche de la **vallée du Sénégal** qui concerne **250 000 ha** de terres cultivables et celui d'aménagement hydro – agricole du bassin de l'**Anambé** qui concerne **2 000 ha**.

Conclusion

Le Sénégal est relativement bien pourvu en eau. Les ressources sont inégalement réparties sur le territoire. **La moitié septentrionale (Nord) du pays souffre d'un déficit pluviométrique combiné à une quasi absence d'eau de surface**. Le grand problème de l'eau au Sénégal est celui de sa bonne maîtrise. Les actions entreprises jusqu'à maintenant, quoique louables, n'ont pas réglé définitivement le problème de l'eau. La question de l'eau risque de se poser encore et compromettre du coup le développement du pays.

Leçon 18 : LES PROBLEMES ECONOMIQUES ET LES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT AU SENEGAL

Introduction

Pays sahélien à vocation agricole, le Sénégal fait partie de l'Afrique subsaharienne, considérée comme l'une des régions les plus sous-développées de la planète. Classé parmi les **pays les moins avancés (PMA)**, le Sénégal est confronté à de réels **problèmes économiques** liés à des facteurs historiques, géographiques et conjoncturels. Mais, l'Etat, par la mise en place de **politiques de développement**, cherche à s'adapter au contexte de **mondialisation**.

I. Les problèmes économiques

1. L'agriculture

L'agriculture constitue la **principale activité économique en milieu rural** et contribue pour un peu moins de **10 %** du **PIB**. Elle est caractérisée par une très **faible productivité** qui se traduit par une **baisse importante des revenus** des producteurs.

* **La prééminence de la culture arachidière :** L'agriculture sénégalaise a longtemps souffert de la **monoculture** qui a régné en maître absolu, aussi bien pour les surfaces emblavées que pour les productions et les exportations du pays. Cette situation est d'autant plus grave que l'arachide est concurrencée sur le marché des oléagineux par le tournesol, le colza et le soja.

* **Le déficit de la production vivrière :** Il entraîne des importations massives de denrées alimentaires qui grèvent la balance commerciale. Et ce déficit a pour conséquence le recours à l'aide alimentaire.

* **Les aléas climatiques :** Le Sénégal est frappé depuis plusieurs décennies par la **sécheresse**, malgré une reprise de la pluviométrie notée ces dernières années. Les précipitations sont devenues très déficitaires et la saison des pluies s'est généralement écourtée. Ce qui entraîne des conséquences néfastes sur les productions et sur les revenus des paysans et de l'Etat (devises). Le phénomène de l'**exode rural** s'accentue avec les dures années de sécheresse et entraîne un dépeuplement des campagnes.

* **Les problèmes de la dégradation des sols, de l'intensification de l'activité humaine et animale sur le couvert végétal** (charbon de bois, bois de chauffe) : Le déficit des précipitations, en plus de dégrader les formations végétales,

augmente la salinité des eaux et des sols qui rend difficiles voire impossibles les cultures.

* **Les difficultés d'accès aux crédits** par le biais de la Caisse nationale de Crédit agricole (**CNCA**). Il s'y ajoute le manque d'infrastructures de stockage, la cherté des facteurs de production (semences, engrains, machines, etc.).

* **L'élevage** constitue une composante essentielle de l'économie sénégalaise et occupe une place importante dans la recherche de l'autosuffisance alimentaire. En **2002**, ce secteur a représenté **35 %** du **PIB** du secteur primaire et **4,8 %** du **PIB total**. Mais ce secteur est confronté à une insuffisance des pâturages liée à une dégradation climatique et à la faible production en viande et en lait.

2. La pêche

La pêche est une activité très importante de l'économie sénégalaise. Elle constitue une des principales sources de recettes en devises. Sa part dans le **PIB** tourne autour de **3 %**.

La pêche est confrontée à problème principal, à savoir la rareté des produits halieutiques. On remarque ces dernières années une baisse des quantités débarquées due à la pollution marine, aux méthodes de pêche non sélectives, à l'accroissement de l'effort de pêche et à la vétusté de la flotte nationale.

L'autre obstacle qui peut compromettre les exportations de ce secteur, c'est la qualité et l'hygiène des produits transformés.

3. Les problèmes de l'industrie

Les difficultés de l'industrie sénégalaise sont nombreuses :

*le manque de capitaux et l'absence d'industries lourdes ;

*la pauvreté du sous-sol : les ressources minières et énergétiques sont modestes et souvent réduites à l'état d'indices ou de potentiel. Le Sénégal consacre la moitié de ses recettes d'exportations à des approvisionnements énergétiques, donnant lieu à des problèmes pour la politique de réinvestissement, pour la stabilité de la balance commerciale et de la balance des paiements ;

*l'inégale répartition des unités industrielles à l'échelle nationale traduit le déséquilibre entre Dakar (qui concentre 90 % des industries) et le reste du pays ;

*la faible compétitivité des produits industriels sénégalais et la rude concurrence internationale ;

*la cherté des coûts des facteurs de productions techniques (eau, électricité, téléphone, transports, etc.) ;

- *l'étroitesse du marché (population peu importante, faiblesse des revenus) ;
- *l'artisanat est handicapé par la faible qualification des artisans et le problème des débouchés ;
- *le tourisme, 2^e source de devises derrière la pêche, souffre aussi de nombreux problèmes : faiblesse des moyens financiers pour la promotion, dépendance vis-à-vis de la saisonnalité, inégale répartition des infrastructures hôtelières, rapatriement des bénéfices vers les pays développés, etc. ;

II. Les politiques de développement

Depuis une décennie, nous assistons à un établissement de bases d'une politique économique plus adaptée aux grands courants de l'économie mondiale actuelle. Depuis 1960, les politiques de développement peuvent se résumer en deux grandes périodes.

1. La période de l'intervention étatique

Au lendemain de son indépendance, le Sénégal a choisi une voie intermédiaire entre le capitalisme et le socialisme : le socialisme démocratique. Pour parvenir à cette voie médiane, l'Etat a eu recours à une planification souple, à la création de sociétés d'économie mixte (association entre l'Etat et des partenaires privés), de coopératives dans le monde rural et en encourageant l'initiative privée.

Durant cette période, l'Etat est le principal inspirateur, exécutant et évaluateur de la politique économique. A partir de 1966, par le biais de l'Office national de Coopération, d'Assistance au Développement (ONCAD), encadre le monde rural, contrôle les coopératives, s'occupe de la commercialisation de l'arachide et de son transport ainsi que de l'importation de riz.

D'autres établissements sont créés : la SAED (Saint-Louis), la SODEVA (Bassin arachidier), la SOMIVAC (Casamance) et la SODEFITEX (Tambacounda).

Au plan industriel, il y a la création de la société Dakar Marine et le projet d'exploitation des mines de fer du Sénégal oriental (MIFERSO). A la fin des années 1970, cette politique de développement est abandonnée pour deux raisons :

- l'inadaptation des structures d'encadrement (coopératives) ;
- l'absence de participation des producteurs (paysans) aux prises de décisions.

En plus, cette politique a montré ses limites (lourdeurs administratives, méfiance des bailleurs de fonds, politisation de l'action économique,etc.).

2. La période du désengagement de l'Etat

Les nouvelles politiques économiques voient leur application à partir de mars 1984.

-Au plan agricole, le Nouvelle Politique agricole (NPA) repose sur le désengagement de l'Etat, la responsabilisation des paysans, la mise en place d'une politique de prix pour encourager la culture des céréales locales, la prise en charge de l'approvisionnement par les privés et la réadaptation du mode d'encadrement. Certaines sociétés de développement rural sont dissoutes (ONCAD, STN, SOMIVAC) et d'autres redimensionnées (SAED).

La NPA n'a pas atteint ses objectifs et l'Etat a mis en œuvre un Programme d'Investissement du Secteur agricole (PISA), pour la période 1995-2000. Ce programme vise à assurer une croissance agricole dans la vallée du fleuve Sénégal et à préserver les ressources.

Depuis 2000, le gouvernement libéral a mis en place un programme d'urgence visant à relancer les cultures vivrières avec une dominance du maïs, ,suite aux difficultés rencontrées par la culture de l'arachide.

-Au plan industriel, la Nouvelle Politique industrielle (NPI) a été initiée en 1986. Elle vise la poursuite du désengagement, l'accroissement de la compétitivité des entreprises industrielles, la promotion des PME-PMI, la réduction des coûts des facteurs de productions techniques.

Le bilan de la NPI a été négatif. Cependant, l'Etat poursuit la politique de libéralisation à outrance avec la privatisation des grandes entreprises, l'incitation à la création de PME6PMI, la libéralisation du secteur commercial.

Conclusion

Le Sénégal, comme tout pays en développement, fait face à des difficultés économiques. Des stratégies de développement ont été engagées par l'Etat popu faire du Sénégal un pays émergent. Néanmoins, les problèmes persistent.